

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

FRÉDÉRIC OZANAM.

(3ME ARTICLE)

XIV

Pendant son séjour à Pise, Ozanam fit quelques voyages à Florence, à Sienne et autres endroits où il trouvait toujours le moyen de travailler pour sa chère société de Saint-Vincent de Paul. La charité avait toujours été la passion dominante de sa vie et maintenant, que sa santé s'affaiblissait de jour en jour, il voulait consacrer les restes de son énergie au bien de l'humanité souffrante.

À la fin du carême, Ozanam eut une rechute tellement grave qu'il pensa mourir. Lui qui voulait tant vivre, afin continuer ses études, de travailler pour sa jeune famille, et de remplir le but qu'il s'était proposé dans sa jeunesse, il se résignait pourtant à la mort et s'écriait souvent : *Domine solo quod vis, volo quomodo vis, volo quandiu vis, volo quia vis*. Dans ces moments il lisait et relisait l'Écriture Sainte, il commentait les passages qui pouvaient consoler ceux qui comme lui souffraient d'un mal incurable. Ces pages, on les a recueillies après sa mort pour les publier sous le titre de *Livre des malades*. Tout y respire une immense tristesse tempérée d'une touchante résignation à la volonté divine.

Au commencement de mai, sur l'avis des médecins, Ozanam quitta Pise pour se rendre à San Jacopo aux portes de Livourne. Ce petit village, situé au bord de la mer dans une position ravissante, fut un séjour très agréable pour notre malade. Il en parle avec enthousiasme. Il ne pouvait se lasser de porter ses regards sur la Méditerranée "offrant à la vue," dit-il, "tout le prestige de ses eaux qui changent à toute heure, tour à tour étincelantes sous les feux du soleil, chatoyantes et moirées sous un ciel nuageux; c'est l'immensité mais ce n'est pas la solitude. Des

(1) Ce travail a été lu devant l'Union Catholique de Montréal les 14 et 28 mai 1862.

"paquebots à vapeur, de grands navires de commerce, de
 "jolies barques de pêcheurs à voiles latines l'animent, et
 "dans le lointain on découvre la Gorgone, Capraia, l'île
 "d'Elbe, la Corse. Ce beau tableau s'encadre entre les
 "montagnes de la Spezzia, que l'on voit couronnées de
 "neige; à droite et à gauche le Montenero avec sa madone,
 "où pendant tout le mois de mai chaque village voisin
 "s'empresse d'aller en pèlerinage." Ozanam ne tarda pas à
 ressentir l'influence d'un aussi charmant endroit; il com-
 mençait même à croire à la possibilité de sa guérison. Ce
 fut sous l'empire de cet espoir qu'il écrivit un jour ces vers
 si gracieux; c'était le douzième anniversaire de son mariage.

Sur l'écueil de San-Jacopo, le 23 Juin 1853.

Sur un écueil lointain notre nef échouée

Attend le flot sauveur qui la ramène au port,

Et la madone à qui la barque fut vouée,

Semble sourde à nos vœux, et l'enfant Jésus dort!

Pourtant voici douze ans, dans ce doux patronage,

Nous partions pleins d'espoir; des fleurs ornaient ton front;

Et bientôt, pour charmer, pour bénir, le voyage,

A la poupe s'assit un petit ange blond.

Depuis ce temps, le ciel s'est noirci sur nos têtes,

Les vents ont baloté notre esquif nuit et jour;

Mais nous n'avons pas vu si cruelles tempêtes,

Climats si rigoureux ou s'éteignit l'amour.

Nôh, nôh, je ne veux plus craindre sous votre garde,

Compagnes de l'exil que Dieu me prépara.

Déjà d'un œil clément la Vierge nous regarde

Tout à l'heure l'enfant Jésus s'éveille.

Et sa main nous poussant sur une mer calmée,

Sans peur et sans efforts nous toucherons enfin

Au bord où nos amis, foule ardente et charmée,

Signalent notre voile et nous tendent la main.

Après avoir passé deux mois à San-Jacopo, Ozanam se
 rendit à l'Antignano, au pied du Montenero et à une heure
 de Livourne. Là encore il se trouvait au bord de la mer
 et comme à San-Jacopo il allait souvent s'asseoir sur la

grève pour contempler la Méditerranée dont il connaissait, disait-il, " tous les jeux." Cependant, malgré les soins aussi intelligents qu'empressés de sa femme, sa maladie faisait tous les jours des progrès alarmants. Un voyage qu'il venait de faire à Sienne pour le compte de la Société Saint-Vincent de Paul n'était pas pour peu dans ce changement ; tout jusqu'à sa charité semblait conspirer contre sa santé. Bientôt il ne put plus marcher qu'en s'appuyant sur une canne. Enfin il n'y avait plus d'illusion à se faire et le pauvre malade dut renoncer à l'espoir qu'il berçait si doucement. Il parlait peu et semblait en proie à la plus grande mélancolie. Cela ne l'empêchait pas toutefois d'être parfaitement résigné à son sort, seulement il éprouvait vivement la tristesse que ressentent les meilleurs chrétiens aux approches de la mort.

Le jour de l'Assomption il désira communier à l'église de l'Antignano. Je céderai ici la parole à son frère et biographe qui vous décrira cette touchante cérémonie. " Quoique sa faiblesse extrême ne lui permit plus d'avancer au delà du petit jardin qui s'étendait devant sa maison, il voulut aller à l'église célébrer le triomphe de Marie, et préluder ainsi, sans s'en douter, à celui que le ciel allait lui accorder bientôt. Il refusa le secours d'une voiture : C'est ma dernière promenade en ce monde, dit-il, qu'elle soit du moins pour aller à la maison de Dieu. Et soutenu par le bras de celle qu'il appelait à juste titre son ange gardien, il se rendit lentement à la paroisse, à travers la foule qui se découvrait par respect à son passage. Le vieux curé de l'Antignano, qui était mourant lui-même, apprenant qu'Ozanam désirait recevoir la sainte communion avant la messe, quitta son lit de douleur pour la lui donner, ne voulant céder à aucun autre ce qu'il regardait comme un honneur auquel seul il avait droit. C'est ainsi qu'au milieu des fleurs et d'un nombreux luminaire, qui faisaient briller dans cette pauvre église comme un rayon du ciel, notre cher malade, avec l'aide de sa jeune femme, s'avança près de l'autel et reçut avec elle le pain divin qui devait être sa force dans les dernières luttes de sa vie, et et soutenir le courage de celle qui allait bientôt le pleurer

Ce fut la dernière fois que le vieux prêtre offrit le saint sacrifice, ce fut la dernière aussi que notre bien-aimé frère put y assister.

Même après cette date, toutefois, il allait se promener en voiture au bord de la mer. On lui avait préparé un siège sur un petit promontoire où il passait de longues heures à contempler silencieusement la Méditerranée. Quelles pensées s'agitaient alors au fond de cette grande âme ? C'est le secret de Dieu, mais sans doute qu'à la vue de cette magnifique nature, il songeait aux ineffables beautés de cette patrie que l'œil de l'homme n'a pas vu et que son cœur n'a jamais pu concevoir.

Cependant, comme la mort d'Ozanam n'était plus qu'une question de temps, on crut qu'il lui serait moins amer de rendre le dernier soupir dans cette France qu'il avait tant aimée. On décida donc de l'embarquer pour Marseille. En quittant sa maison à l'Antignano, dit son biographe, "Ozanam s'arrêta sur le seuil de la porte, ôta son chapeau, et jetant un dernier regard sur cette chambre qu'il aimait, parcequ'il y avait souffert : Mon Dieu ! s'écria-t-il, je vous remercie des souffrances et des afflictions que vous m'avez données dans cette maison ; acceptez-les en expiation de mes péchés. Puis, se tournant vers sa femme bien-aimée : je veux qu'avec moi tu bénisse Dieu de mes douleurs. Et se jetant dans ses bras, il ajoutait : Je le bénis aussi des consolations qu'il m'a données."

Le voyage se fit heureusement. On lui dressa un lit sur le pont et il se mit à contempler la Méditerranée aussi calme qu'un lac, ainsi que les beaux rivages de l'Italie qu'il voyait pour la dernière fois. Bientôt on aperçut les côtes de la Provence, et peu après les voyageurs furent à Marseille. Ozanam eût désiré revoir Paris, mais il fut impossible de le transporter plus loin. Il prit le lit en arrivant et ne se releva plus. Ses derniers jours furent calmes, il reçut avec dévotion les derniers sacrements. Le prêtre qui l'assistait l'exhortait à la confiance en Dieu : "Eh pourquoi le craindrais-je, répondit-il, je l'aime tant," Tout Ozanam est dans ces paroles.

Le 8 Septembre 1853, jour de la Nativité de la Sainte

Vierge, on n'avait encore observé aucun symptôme alarmant. Cependant, vers le soir le malade commença à respirer plus difficilement et l'on comprit que le moment suprême était venu. Tout-à-coup Ozanam ouvrit les yeux, souleva les bras et s'écria d'une voix forte : Mon Dieu, Mon Dieu, ayez pitié de moi ! Ce furent là ses dernières paroles. Puis il exala un long soupir et Antoine Frédéric Ozanam n'était plus de ce monde. Il avait quarante ans et quatre mois. La Sainte Vierge l'avait convié au ciel pour le jour de sa fête ! On transporta les restes d'Ozanam à Paris, Lyon avait réclamé cet honneur, mais Paris, c'était la scène de ses triomphes et le théâtre de son enseignement et c'est là qu'il repose encore aujourd'hui. De toutes parts on s'empressa de faire parvenir à sa jeune veuve des lettres de condoléance; Pie IX lui-même daigna lui envoyer un bref où il déplorait la mort de ce grand chrétien. Plusieurs des amis d'Ozanam, tels que le Père Lacordère, J. J. Ampère, E. Caro, le Dr Dufresne de Genève, l'abbé Henri Perreyve publièrent dans les revues des biographies où ils firent connaître la vie si simple mais si belle du professeur de la Sorbonne. La mort même ne put le dérober aux honneurs et trois ans après son décès, l'Académie française lui décernait le prix Bordin pour la haute littérature.

XV

Maintenant que je viens de vous raconter dans tous ses détails la vie de Frédéric Ozanam, vous aimeriez sans doute connaître ces particularités de caractère et de physionomie qui complètent l'homme et font qu'on le distingue de ses voisins. Frédéric Ozanam, nous disent ceux qui l'ont connu, " n'avait pour lui rien de ce qui prédisposé en faveur d'un " homme, ni la beauté, ni l'élégance, ni la grâce. Sa taille " était médiocre, son attitude gauche et embarrassée, des " traits incorrects, un teint pâle, une extrême faiblesse " de vue, qui donnait à son regard quelque chose de troublé " et d'indécis, une chevelure longue et en désordre lui com- " posaient une physionomie assez étrange." (1) " Cependant,"

(1) Biographie de M. Caro.

ajoute le même, " on ne pouvait rester longtemps indifférent " à cette expression de douceur et de bonté, transmise du " cœur à travers un masque un peu lourd, mais qui n'était " disgracieux qu'à première vue." D'ailleurs Ozanam avait " un sourire d'une très spirituelle finesse " et à certains moments toute sa figure s'illuminait d'un éclat d'intelligence. Il y avait le même embarras dans sa manière de s'exprimer en public; il hésitait au début, mais, peu à peu, il s'animait, sa parole devenait vive et impétueuse, et l'homme timide se transformait en l'orateur sur de lui-même et de la vérité de sa doctrine.

Malgré la faiblesse de sa constitution, Ozanam avait une excellente poitrine et un timbre de voix plein et sonore. Il était infatigable à la marche et assez fort pour pouvoir résister à un travail de seize heures par jour pendant plusieurs mois.

Grâce à la douceur de son caractère, et à son amabilité à l'égard de tout le monde, Ozanam jouissait de l'affection de tous ceux qui le connaissaient. Jeune encore et étudiant à Paris, il s'était vu entouré d'une foule d'étudiants catholiques comme lui. Ces jeunes gens le consultaient dans toutes leurs difficultés et il exerçait sur eux une grande influence. En devenant professeur, il ne cessa pas ce patronage. " Cinq fois par semaine, " dit son biographe, " c'est-à-dire tous les jours où il n'avait pas à paraître devant le public, sa porte leur était ouverte depuis huit heures jusqu'à dix heures du matin; il s'entretenait longtemps avec eux, et quoique dévoré souvent par l'ardeur du travail qu'il avait été obligé d'interrompre, rien ne laissait percer l'impatience " ou le regret." Non seulement il était estimé, mais il était aimé d'un véritable amour par ses amis. Vis-à-vis des incrédules il se montrait d'une tolérance excessive sans trahir jamais, toutefois, son devoir de chrétien. Il répétait souvent la parole de Saint François de Sales: on prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec une tonne de vinaigre.

Quoiqu'il partageât les idées libérales qui avaient pûrs alors même chez quelques catholiques des mieux intentionnés, il sut toujours se tenir dans les bornes d'une sage modération et on a beau examiner ses grands ouvrages ainsi

que ses lettres intimes, jamais on ne trouve un mot contre l'autorité de l'Eglise ou celle du Siège Apostolique. Je n'ai pas besoin de vous parler de sa charité pour les pauvres; vous mêmes vous avez pu le voir à l'œuvre. Lors de la famine d'Irlande en 1847, Ozanam plaida la cause de ce malheureux pays devant une assemblée générale de la société de Saint Vincent de Paul et réussit à prélever une quête de 154,197 francs en faveur des pauvres irlandais. Sa charité ne faisait pas non plus distinction de personnes; il suffisait qu'on fût malheureux et à cette condition tous les hommes étaient égaux à ses yeux.

Mais la charité n'était pas la seule passion du cœur d'Ozanam; l'étude faisait toujours ses délices et rien ne l'attristait autant que lorsque l'état de sa santé le forçait de s'arracher à ses livres bien aimés. C'est qu'à ses yeux, le travail était une espèce de devoir. "J'écris," disait-il, "parce que Dieu ne m'ayant pas donné la force de conduire une charrue, il faut néanmoins que j'obéisse à la loi du travail et que je fasse ma journée." Il aimait aussi à dire: "Je gagne mon pain." Ce fut ce travail continuel qui abrégea sa vie et le jeta jeune encore dans le tombeau. Car, comme le dit le Père Lacordaire: "Ce n'est pas en vain que l'on veut devancer le temps, le temps se venge de ceux qui se passent de lui." Ozanam éprouva lui-même la vérité de cette parole, mais il avait si bien employé sa vie qu'on peut dire qu'en peu de temps il a fourni une longue carrière.

Quoiqu'Ozanam ne travaillât pas pour la gloire des hommes, son mérite et sa science lui attirèrent un grand nombre de distinctions honorifiques. On peut même lui appliquer ce qu'on disait de Caton, *Quo minus petebat gloriam eo illum magis sequebatur*. Une liste complète de tous ces honneurs serait trop longue pour être insérée ici; je me contenterai de vous dire qu'il était membre de six Académies, y comprise la fameuse *Accademia della Crusca* de Florence, et chevalier de la légion d'honneur.

J'ai assez dit dans le cours de ces conférences pour vous donner une haute idée du dévouement d'Ozanam pour les principes catholiques. Lui et ses jeunes amis exerçaient une espèce d'apostolat au milieu de la jeunesse studieuse de

Paris. Mettant de côté tout respect humain, ils cherchaient à prouver leur foi par tous les actes de leur vie. Ainsi ils allaient bien souvent les dimanches ou jours de fête entendre la messe dans l'un des villages qui entourent Paris au grand étonnement et édification des villageois qui s'émerveillaient de voir à l'église de jeunes étudiants bien mis et d'une tournure distinguée. Se faisait-il quelque procession religieuse dans les environs de la grande ville, Ozanam et ses amis ne manquaient pas d'y assister et de suivre pieusement le cortège afin d'encourager ces braves gens dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux. En un mot, ils avaient déclaré une guerre ouverte à l'impiété, et comme de bons soldats, ils profitaient de toutes les circonstances de la vie pour lui porter un coup mortel. C'est qu'Ozanam ne comprenait pas qu'on pût être chrétien sans témoigner ouvertement de sa foi et pour rendre ce témoignage rien ne lui coûtait. Ce désir d'exercer un apostolat au milieu du monde se voit surtout dans ses lettres. Il encourage les uns, discute longuement avec ceux qui chancellent, engage tous à se dévouer aux pauvres. Et quand, dans les derniers mois de sa vie, il se sentait faiblir de jour en jour, quand il ne voyait dans l'avenir que les ténèbres du tombeau, il offrait à Dieu le sacrifice de son amour propre littéraire, de ses ambitions académiques et il ne lui demandait la santé que pour consacrer le reste de sa vie "à visiter les indigents, à instruire les apprentis et les soldats." Une vie si remplie de bonnes actions, l'avait rendu mur pour le ciel et aujourd'hui il continue à instruire la jeunesse autant par son exemple que par ses maximes.

Ma tâche maintenant est terminée. Avant de vous entretenir de l'écrivain, j'ai voulu vous faire connaître l'homme et si la chose était possible, vous faire partager l'admiration que je porte à la belle et noble âme de Frédéric Ozanam. Mais avant de terminer, je ne puis résister à la tentation de vous citer les paroles par lesquelles l'une des voix les plus éloquentes de ce siècle, prenait congé de celui dont il avait été à la fois l'ami, le compagnon d'armes et le collaborateur :

"Où monsieur Ozanam," s'écriait le Père Lacordaire, "aucun de nous ne laissera le vide que vous nous avez laissé,

" aucun n'emportera du cœur des hommes ce que vous avez
 " emporté du nôtre. Vous nous aviez précédés dans la mort
 " parce que vous nous aviez précédés dans la vertu : les pau-
 " vres ont prié pour vous, et nous ont ravi votre âme. Agré-
 " ses pages où j'ai voulu retracer quelque ombre de ce
 " que vous nous étiez. Je les ai écrites pour vous, pour vous
 " qui fûtes pendant vingt ans, sinon le plus fort, du moins
 " le plus pur objet de nos regards, et dont les faiblesses, s'il
 " y en eut en vous de cachées parce que vous étiez homme,
 " n'allèrent jamais qu'à nous rendre plus chère votre
 " inébranlable constance dans les choses que vous avez
 " aimées et défendues. Vous fûtes le maître de beaucoup, le
 " consolateur de tous. Choisi de Dieu, après de longues
 " années d'humiliations, pour rappeler la gloire dans les
 " camps de la vérité, vous accomplîtes fidèlement jusqu'à
 " votre dernier jour cette mission d'honneur et de paix. Le
 " pauvre vous vit à son chevet, la tribune littéraire debout
 " devant une génération, et la presse, cet autre instrument
 " du bien et du mal, eut en votre personne un honnête et
 " religieux artisan. Vous n'avez laissé de blessure à aucun,
 " si ce n'est cette blessure qui guérit la mort, parce que c'est
 " la charité qui la fait. Demeurés derrière vous, nous n'avons
 " plus la joie de vous voir et de vous entendre ; mais il nous
 " reste encore celle de vous louer, et, quelles que soient les
 " destinées qui nous attendent au seuil extrême de notre
 " carrière, la joie plus grande encore de vous imiter de loin,
 " si Dieu le permet.

Que pourrais-je ajouter à cette éloquente invocation ? J'ai
 voulu vous proposer un modèle, le voilà ! Sans doute Oza-
 nam eut des faiblesses, et qui peut se vanter d'en être
 exempt dans ce monde ou même le sage tombe sept fois par
 jour. Mais il fut grand par sa foi et plus grand encore par
 sa charité. Suivons donc les exemples de cette belle vie
 et, comme Frédéric Ozanam sur son lit de mort, nous pour-
 rons nous nous rendre le témoignage de n'avoir jamais
 " travaillé pour les louanges des hommes, mais pour le ser-
 " vice de la vérité.

UNE ÉRANGÈRE (1)

XI

Pendant le reste de la soirée, miss Belinda se sentit en proie à une sorte de malaise qui touchait au désespoir. Lorsqu'elle levait les yeux sur le visage de son hôtesse, elle y rencontrait une expression d'une froideur trop significative : lorsqu'elle regardait de l'autre côté de la table à thé, elle y rencontrait Octavia assise près de M. Francis Barold, monopolisant toute son attention et paraissant s'amuser de son mieux. Ce qui rendait les choses pires encore, c'est que M. Francis Barold avait l'air de se plaire beaucoup à la conversation d'Octavia. Il prenait très peu de thé. En réalité, il trouvait miss Octavia infiniment plus charmante encore que pendant leur voyage en wagon. Elle n'avait pas hésité le moins du monde à lui dire qu'elle était enchantée de le rencontrer de nouveau dans les circonstances présentes.

— Vous ne savez pas, dit-elle, quelle satisfaction j'ai éprouvé de vous voir entrer.

Et ce fut avec la plus parfaite candeur qu'en disant ces mots, elle soutint le regard légèrement étonné de son interlocuteur.

— C'est fort poli de votre part, répondit-il, mais vous ne supposez pas que je puisse en croire un mot ; c'est trop agréable pour être vrai.

— J'ai pensé moi-même que c'était trop agréable pour être vrai lorsque j'ai vu la porte s'ouvrir, répondit-elle avec gaieté. Mais je dois dire que j'aurais été presque aussi aise de voir entrer n'importe qui.

— Voilà qui n'est pas aussi poli, reprit Barold.

— En effet, ce n'est pas poli pour...

Mais là-dessus elle s'arrêta et, avec le sérieux le plus naïf, elle lui posa cette question.

— Etes-vous un grand ami de lady Théobald ?

(1) Nouvelle américaine intitulée *A fair barbarian*, traduction du *Correspondant*.

—Non, je suis un de ses parents.

—Je vous demande cela, dit Octavia, avec un malicieux sourire bien fait pour provoquer l'approbation assez peu respectueuse de M. Barold, parce que j'allais vous dire que ma dernière observation n'était guère polie pour lady Théobald.

—Cela est parfaitement vrai, répliqua-t-il, ce n'était pas du tout poli pour elle.

Cependant le temps se passait pour lui fort agréablement. Il était tout surpris de se sentir infiniment plus amusé par la liberté de ces menus propos qu'il ne l'avait été depuis longtemps par aucune autre conversation. Peut-être était-ce parce que sa compagne était très jolie, mais il est permis de croire qu'il y avait aussi d'autres raisons. Elle le regardait bien en face. Elle avait toutes les apparences d'une personne qui jouit du moment présent ; et cependant Barold éprouvait comme un vague sentiment qu'elle aurait trouvé autant de plaisir à causer avec Burmistone, et qu'il était probable que l'instant d'après elle ne penserait plus à lui ni à ce qu'ils avaient pu se dire.

Lorsque, après avoir pris le thé, on fut rentré au salon, les conversations en tête à tête devinrent difficiles. Le piano fut ouvert, et chaque jeune personne fut à son tour invitée à déployer son talent. La société de Slowbridge "s'enorgueillissait de l'éducation musicale qu'elle donnait à ses filles." Il est peu de villes, "disait souvent miss Pilcher dans lesquelles on puisse rencontrer un si grand nombre de bonnes musiciennes." Les miss Egerton jouèrent à quatre mains ; les miss Loftus chantèrent ; miss Abercrombie exécuta une sonate avec tant d'expression, qu'elle fit monter les larmes aux yeux de miss Pilcher, et pourtant le tour d'Octavia n'était pas encore venu. Mais ce moment arriva cependant, lorsque lady Théobald se dirigea vers miss Belinda avec une intention perfide qui n'était que trop évidente.

—Votre nièce nous fera, sans doute, la faveur de jouer quelque chose ? dit-elle.

Miss Belinda murmura certaines paroles confuses d'un ton suppliant :

—Je ne saurais dire.. Je ne sais pas... peut-être... Octavia, ma chère...

Octavia répondit d'un air souriant :

—Je ne joue pas du piano : je n'ai jamais appris.

—Comment vous ne jouez pas ! s'écria lady Théobald ; vous ne savez pas jouer de tout !

—Non, répondit Octavia, pas une note ; et je crois vraiment que j'en suis bien aise, il est probable que si je jouais je jouerais plus mal qu'une autre. J'aime bien mieux, continua-t-elle toujours aussi gaiement, laisser cela à plus habile que moi.

Il y eut quelques secondes d'un morne silence ; une douzaine de personnes assises auprès d'elle avaient entendu. Miss Pilcher frissonna ; miss Belinda baissa les yeux ; M. Francis Barold resta impassible, mais l'impression générale était qu'il dissimulait avec peine le mépris que lui inspirait un tel aveu.

—Ma chère, dit lady Théobald avec un air de condescendance et de profonde pitié, je vous donnerai le conseil d'essayer d'apprendre. Je puis vous assurer que vous y trouveriez une grande source de plaisir.

—Si vous pouviez m'assurer que mes amis trouveraient également une grande source de plaisir à m'entendre, je n'hésiterais pas à essayer, répondit toujours aussi gaiement la jeune personne malavisée, mais j'en doute fort.

Il semblait que le destin l'eût désignée pour encourir la disgrâce de lady Théobald.

A peine une demi-heure s'était-elle écoulée, qu'Octavia avait dépassé la limite de toutes ses imprudences.

La soirée étant chaude, les portes-fenêtres avaient été laissées ouvertes. Avant de passer le seuil, Octavia s'arrêta un moment pour admirer les prairies brillamment éclairées par les rayons de la lune.

—C'est joli, n'est-ce pas ? dit Barold, qui était près d'elle.

—Oui, répondit-elle, si nous allions un peu sur la terrasse ?

Elle ne comprit pas pourquoi il riait en lui répondant.

—Et bien, oui, si nous y allions. Parbleu, c'est une bonne idée !

Comme il continuait à rire en la suivant, elle dit :

— Qu'est-ce qui peut tant vous amuser ? lui dit-elle.

— Ah ! répliqua-t-il, c'est seulement que je pense à lady Théobald.

— Je trouve que c'est peu respectueux de votre part de rire comme cela. N'est-ce pas une belle nuit ? Je ne croyais pas que vous n'eussiez de si beaux clairs de lune en Angleterre. Quelle nuit pour se promener en voiture !

— Est-ce une des choses que vous faites en Amérique d'aller en voiture au clair de lune ? répondit Barold.

— Oui. Voulez-vous dire que cela ne se fait pas en Angleterre ? dit Octavia.

— Rarement. Sont-ce les jeunes personnes qui vont en voiture la nuit en Amérique ?

— Croyez-vous qu'elles aillent se promener seules, demanda Octavia avec une sorte d'ironie ; assurément elles ont quelqu'un avec elles.

— Ah ! leur papa ?

— Non.

— Leur maman, reprit Barold, leur gouvernante, un oncle, une tante ?

— Non, dit Octavia avec un léger sourire.

Barold sourit aussi.

— Voilà une bonne idée ; vous en avez quelques-unes d'excellentes en Amérique !

Octavia garda le silence un moment, balançant doucement son éventail par le ruban et paraissant réfléchir.

— Voulez-vous dire, reprit-elle à la fin, que ce ne serait pas jugé convenable en Angleterre ?

— J'espère que vous ne me rendrez pas responsable de la prudence anglaise, fut sa seule réponse.

— Je ne regarde personne comme responsable, répondit Octavia, avec une certaine vivacité, et, d'ailleurs il m'importe peu.

— C'est heureux. Je ne m'en soucie pas, non plus. J'ai aussi l'habitude de faire ce qui me convient, et je m'en trouve bien, répliqua Barold.

— Peut-être, dit-elle, revenant à la charge, peut-être que lady Théobald pensera qu'il est inconvenant d'agir comme nous le faisons.

Barold frisa sa moustache avec ses doigts sans répondre. — Mais il n'y a là rien de mal, ajouta-t-elle avec force, rien de mal.

— Non, j'en conviens, dit-il avec une nuance de légère moquerie.

— Vous en trouvez-vous plus mal? lui demanda-t-elle.

— Assurément non. Pas jusqu'à présent du moins, répondit-il.

— Alors, continuons, dit-elle, le sourire reparaisant sur ses lèvres.

XII

Au même moment, M. Burmiston commençait à faire quelque progrès dans l'intimité des invités de lady Theobald. Il avait écouté la musique avec la plus sérieuse attention; après quoi, s'étant rapproché de mistress Burnham, s'était mis en frais d'amabilité avec elle. Au bout de quelque temps, il la quitta, cependant, pour traverser le salon, afin de gagner une table près de laquelle était assise Lucia Gaston, qu'une jeune fille, rappelée par sa mère, venait de laisser toute seule. Elle portait sur ses traits, comme M. Burmiston le remarqua avec regret, l'expression d'un véritable trouble. Ce trouble provenait de ce qu'elle avait remarqué, l'instant d'auparavant, la sortie de la nièce de miss Belinda avec le capitaine Barold. Par un hasard singulier, les premières paroles de M. Burmiston eurent justement rapport à l'objet actuel de ses pensées.

— Ne vous semble-t-il pas, se prit-il à lui dire à brûle-pourpoint, que miss Octavia Bassett...

— Oh! je vous en prie, lui dit Lucia avec un courage qui la surprit elle-même, je vous en prie, ne dites rien de désagréable sur son compte.

M. Burmiston, avec un sentiment de tendre sympathie, regarda un instant ses yeux si doux et lui répondit:

— Je ne songeais pas à dire rien de désagréable sur son compte. Pourquoi l'aurais-je fait?

— Tout le monde semble avoir des motifs pour parler d'elle avec sévérité, murmura Lucia; j'ai entendu tenir contre elle tant de méchants propos, ce soir, que j'en suis

toute malheureuse. Je suis sûre... oui, je suis sûre qu'elle est parfaitement simple et candide.

—Moi aussi, répliqua M. Burmiston, je suis sûr qu'elle est très simple et très candide!

—Pourquoi exiger qu'elle soit exactement comme nous? Sommes-nous bien certaines que notre manière d'être soit meilleure que toute autre? Quelle raison de lui en vouloir parce qu'elle porte des toilettes si coûteuses et si jolies? Pour dire la vérité, je me sentirais trop heureuse d'en avoir de pareilles; elles sont mille fois plus jolies qu'aucune des nôtres. Regardez autour de vous et voyez si cela n'est pas vrai? Et parce qu'elle n'a pas appris à jouer du piano ou à parler français, est-il raisonnable de vouloir l'obliger à faire des choses dont elle ne se sent pas capable? Je ne suis, moi, capable de rien et j'ai été une sorte d'esclave toute ma vie, et j'ai été grondée et malmenée pour des choses auxquelles je ne pouvais rien, jusqu'au point d'en être venue à me demander si je n'étais point réellement coupable. Combien elle est heureuse d'avoir été laissée à elle-même.

Ses petites mains s'étaient crispées pendant qu'elle parlait ainsi, et quoique sa voix ne se fût guère élevée, elle avait laissé voir une émotion dont elle n'avait pas elle-même conscience. Sa courte vie de jeune fille n'avait pas été très heureuse, comme on peut aisément se l'imaginer, et le simple aperçu de cette liberté qu'elle avait tant souhaitée avait réveillé le vif sentiment de tout ce qu'elle avait souffert.

—Nous sommes toutes taillées sur le même patron, reprit-elle; nous apprenons les mêmes choses; on peut dire que nous portons les mêmes robes. Ce que Lydia Egerton a appris, je l'ai appris, et cependant est-il au monde deux créatures plus différentes de caractère que nous ne le sommes?

M. Burmiston jeta de l'autre côté de la chambre un regard sur Miss Egerton; c'était une belle et robuste jeune personne, avec un grand nez et un air de complète assurance.

—Cela est vrai, remarqua-t-il.

Tout nous effraye, dit Lucia, amèrement. Lydia Eger-

ton, quoique vous en puissiez penser, est bien loin d'être sûre d'elle-même ; et quant à ce qui me regarde, il n'y a que moi qui sache à quel point je suis timide ; oui, je suis tout à fait poltronne. Lorsque grand'maman me regarde, je tremble ; je n'ose jamais lui dire ce que je pense, ni la contredire lorsque je suis certaine qu'elle est injuste et qu'elle se trompe. Personne ne pourrait en dire autant de miss Octavia Bassett.

— Cela était parfaitement exact, et M. Burmestone ne put s'empêcher de sourire à la seule pensée de miss Octavia tremblant devant l'auguste présence de lady Théobald.

Ce rire coupa court au petit mouvement d'éloquence que s'était permis Lucia ; la rougeur lui monta au front.

— Oh ! commença-t-elle, j'ai eu tort d'aller si loin.... Je ne....

Il y avait quelque chose de si innocent et de si touchant dans cet excès de timidité et de confusion, que M. Burmestone oublia complètement qu'ils n'étaient pas de bien anciens amis et que lady Théobald les regardait peut-être.

Il se pencha à demi vers elle et plongea ses yeux dans les yeux de Lucia, levés vers lui d'un air tout effarouché.

— N'ayez jamais peur de moi, dit-il, jamais, entendez-vous ? je vous en conjure.

C'était là des paroles dites bien à propos, et celui qui les prononça y avait mis toute la sensibilité dont il était capable ; elles servirent à remettre un peu Lucia et à lui redonner courage.

— Voyez, dit-elle, avec un léger mouvement de tête, cela ne prouve-t-il pas que ce que je viens de dire était vrai. J'ai pris peur dès l'instant où j'ai cessé de m'oublier ; j'ai eu peur de vous, j'ai eu peur de moi, je n'ai pas le moindre courage.

— Cela vous viendra avec le temps, dit-il.

— J'essayerai d'en acquérir un peu, répondit-elle ; je vais avoir vingt ans, et le moment est venu de prendre confiance en moi-même : c'est parce que cette confiance me fait défaut que je suis sottement timide.

Cette résolution de Lucia devait être immédiatement mise à l'épreuve, car, à ce moment même, les regards de

lady Théobald s'étaient tournés de son côté, et devinant trop bien quelle intimité était en train de s'établir entre les deux interlocuteurs, elle demeura un moment comme pétrifiée et muette d'étonnement. A peine eût-elle recouvré ses sens, qu'elle fit impérieusement signe à Lucia de revenir auprès d'elle.

M. Burmistone s'aperçut que la figure de la jeune fille avait légèrement changé de couleur.

—Lady Théobald, lui dit-il, semble vouloir vous parler.

Lucia se leva et traversa le salon d'un air assez résolu. Lady Théobald ne la quitta pas des yeux jusqu'à ce qu'elle fût à trois pas d'elle, et lui adressa alors cette question inutile :

—Avec qui étiez-vous en train de causer ?

—Avec M. Burmistone.

—Sur quel sujet ?

—Nous parlions de miss Octavia Bassett.

Sa Seigneurie se mit à regarder autour de la pièce, et comme si une idée subite lui était venue :

—Où est miss Octavia ? dit-elle.

A ces mots, il faut en convenir, Lucia se troubla un peu.

—Elle est sur la terrasse avec M. Barold.

—Elle est, dites-vous ?...

Ici Sa Seigneurie s'arrêta au milieu de sa phrase. C'était plus qu'elle n'en pouvait supporter. Quittant Lucia, elle marcha droit vers miss Belinda.

—Belinda, dit-elle d'une voix basse et presque menaçante, votre nièce est sortie sur la terrasse avec M. Barold. Peut-être feriez-vous bien de lui signifier que ce n'est pas la coutume en Angleterre. Allez donc la trouver et faites-la rentrer au plus vite.

Miss Belinda se leva en devenant aussitôt toute pâle. Elle avait fait de si grands et de si méritoires efforts pour causer avec miss Pilcher et mistress Burnham, qu'elle avait fini par oublier complètement sa nièce. A peine pouvait-elle en croire ses oreilles. Quand elle eût jeté un coup d'œil au dehors, elle devint plus pâle encore.

—Octavia, ma chère, dit-elle doucement.

—Francis ! s'écria lady Théobald par-dessus son épaule,

M. Francis Barold laissa voir, en se retournant, la physionomie d'un homme fort ennuyé, mais il était évident que ce n'était pas miss Octavia qui l'avait ennuyé.

—Octavia, dit miss Belinda, quelle imprudence, avec cette toilette légère et l'air du soir ! Comment pouvez-vous, ma chère, comment pouvez-vous ?.....

—Oh ! je n'attrapperai pas de rhume, répondit Octavia, j'y suis habituée ; j'ai été, chez nous, des heures et des heures entières dehors au clair de lune.

Cependant elle revint vers la maison.

—Il faut vous rappeler, dit lady Théobald, qu'il y a beaucoup de choses que l'on peut faire en Amérique et qui ne sont pas de saison en Angleterre.

Et ces paroles furent prononcées d'un ton presque sépulcral.

Il serait difficile de dire comment miss Belinda se serait tirée d'embarras, si l'on n'avait pas, fort à propos, annoncé sa voiture. Elle était devant le perron, et ces dames prirent immédiatement congé de lady Théobald.

M. Barold, qui faisait ses adieux dans le même moment, les accompagna jusqu'à la porte.

Après qu'il les eût aidé à monter en voiture et fermé la portière, Octavia se penchant un peu en avant, la lune éclaira en plein sa jolie figure, sa tête couverte de dentelle et les brillants de ses boucles d'oreilles.

—Oh ! s'écria-t-elle, si vous devez rester ici, il faut venir nous voir ; ma tante, demandez-le-lui.

Miss Belinda se sentit presque incapable de parler.

—Je serai très... très heureuse, sans doute, murmura-t-elle, si un ami de la chère lady Théobald vent bien....

—N'oubliez pas, reprit Octavia, en lui disant adieu de la main.

La voiture s'ébranla, et miss Belinda s'enfonçant dans le coin le plus sombre de la voiture :

—Ma chère, dit-elle, que va-t-il en penser ?

Octavia, qui était en train d'arranger son écharpe autour de son cou, répondit :

—Il pensera simplement que j'ai envie qu'il vienne et il aura raison.

XIII

Après ce qui s'était passé, lady Théobald se sentait dans une position assez difficile et même assez déplaisante. C'était, pour le moment, la fantaisie de Francis Barold de cultiver l'intimité de M. Burmistone ; il semblait avoir pris grand goût pour lui pendant son séjour à Broadoaks ; il le trouvait un compagnon aimable et tout à fait distingué. Pour expliquer son engouement à lady Théobald, il alla même jusqu'à lui dire :

— Je ne m'attendais pas, en vérité, à rencontrer en lui une connaissance si agréable, et c'est une vraie surprise. Jamais il ne parle ni trop ni trop peu ; il est toujours homme de bonne compagnie.

C'était là une assertion à laquelle lady Théobald n'avait rien à répondre. Elle s'était récemment aperçue, à son grand étonnement, que tous les traits acérés qu'elle pouvait diriger contre lui s'émoussaient absolument devant la froide impassibilité de M. Francis Barold ; en présence de ce fortuné jeune homme, devant lequel toute la famille avait, depuis son plus jeune âge, fléchi continuellement les genoux, elle perdait l'habituelle majesté de sa contenance. Il s'était toujours refusé à en ressentir les effets ; il avait même été jusqu'à laisser voir clairement son ennui, et à insinuer de toutes les façons possibles qu'il ne fallait pas qu'elle comptât sur sa soumission. Il n'avait nul souci des liens de famille et se conduisait en tout d'après ses instincts et ses goûts. L'obligation de séjourner à Oldclough-Hall et de se conformer aux habitudes démodées de cette respectable résidence n'entraînait nullement dans ses desseins ; il préférerait accepter l'invitation de M. Burmistone et devenir son hôte dans la belle maison, nouvellement construite qu'il habitait avec toute la magnificence d'un riche célibataire. Ce fut donc là qu'il s'installa, et, à dater de ce moment, les choses se compliquèrent de plus en plus.

La société de Slowbridge se trouvait elle-même dans une situation non moins difficile que celle de lady Théobald. La soirée donnée par Sa Seigneurie, en l'honneur de cette incommode nièce de miss Belinda, inaugurerait, d'après l'an-

ancien usage, toutes celles qui devaient suivre. Mais, au nom des convenances, que faire à l'égard de M. Francis Barold ? Il n'était pas possible d'ignorer son existence, cela était hors de question. Mais alors que de difficultés on avait devant soi !

La maman des deux demoiselles Egerton, qui était une personne nerveuse et facilement impressionnable, fut si troublée à cette occasion, par la perspective qu'elle avait devant elle, qu'en pensant à l'invitation qu'il lui avait fallu écrire, elle en avait été affectée jusqu'aux larmes.

—Je puis vous assurer, Lydia, dit-elle, que j'ai été trois nuits sans dormir, tant j'étais hors de moi. Voici, d'un côté, M. Francis Barold qu'il nous faut inviter ; de l'autre, M. Burmestone qu'on ne saurait oublier, et lady Théobald qui sera toute suffoquée en l'apercevant, quoique, Dieu sait ! il ne laisse pas que d'être, j'en suis sûre, un homme très inoffensif, très respectable et qui m'a fait les compliments les mieux sentis sur votre façon de jouer du piano. Il y a enfin cette terrible jeune fille, bien faite pour donner la chair de poule, et qui est capable de se livrer à toutes sortes d'extravagances. Elle pourrait vraiment servir d'exemple vivant pour tout ce que doivent éviter les jeunes personnes bien élevées. Les plus aveugles parmi les aveugles savent bien qu'il n'y a rien de plus mortellement offensant pour lady Théobald que de mettre en présence M. Francis Barold et cette étrangère. Comment pourrait-on les réunir dans le même salon, en les tenant à part l'un de l'autre ? je n'en vois pas le moyen. Lady Théobald elle-même n'y parviendrait pas, et alors comment s'attendrait-elle à ce que nous puissions y réussir ? Puis, j'y pense, il y a aussi la question des rafraîchissements, et Forbes n'aurait qu'à manquer ses gâteaux pour le thé et nous apporter des *muffins* lourds comme du plomb !

Ces terribles appréhensions étaient si bien partagées par toutes les maîtresses de maison ayant une soirée en perspective, que, dans la même après-midi, mistress Burnham et miss Pilcher vinrent pour se consulter sur cet important sujet avec mistress Egerton.

Miss Lydia et miss Violette ayant été renvoyées dans leur

chambre, ces trois dames s'assirent dans la partie la plus sombre du salon, et traitèrent à fond la question dans ce solennel conclave.

—J'ai consulté miss Pilcher et soumis l'affaire à mistress Gipson, annonça mistress Burnham, et nous n'avons jamais pu arriver à aucune solution.

Mistress Egerton secoua douloureusement la tête :

—Je vous en prie, mes chères amies, dit-elle, ne m'en parlez pas. J'ai retourné la chose de toutes les façons jusqu'à en avoir la migraine, et Lydia a dû employer sa matinée entière à mettre des boules d'eau chaude sous mes pieds. Je n'ai pris mon parti qu'à deux heures, en chargeant Violette d'écrire des invitations à tous et à chacun. Arrive que pourra !

A ces mots, miss Pilcher regarda mistress Burnham, et mistress Burnham se mit aussi à regarder miss Pilcher.

—Peut-être, suggéra miss Pilcher à son amie, peut-être serait-il à propos que vous nous fissiez part de vos impressions.

La prudente mistress Burnham redoubla encore de prudence, et, penchant légèrement la tête :

—Ma chère, dit-elle, n'avez-vous pas remarqué que lady Théobald pourrait bien avoir, si l'on peut ainsi parler, quelques intentions...

—Des intentions ! répéta mistress Egerton.

—Oui, des intentions, si l'on peut ainsi parler, ajouta-t-elle, avec une expression significative, des intentions concernant Lucia.

Mistress Egerton parut être entièrement désespérée.

—Bon Dieu ! dit-elle, avec un accent plaintif, jamais pareille idée ne m'a traversé l'esprit, bon Dieu... concernant Lucia ?

Mistress Burnham, précisant encore davantage, ajouta :

—Oui, Lucia et M. Francis Barold.

Mistress Egerton se tourna du côté de miss Pilcher, dont la contenance confirmait évidemment le fait :

—Bon Dieu ! bon Dieu ! voilà qui devient pire que jamais.

—Il est certain, se mit à dire miss Pilcher, que ce serait là une union bien désirable, et nous avons souvent eu occasion

de remarquer quel profond intérêt lady Théobald a toujours témoigné pour M. Francis Barold. Elle l'a invité à regarder sa maison comme la sienne durant son séjour à Slowbridge, et s'il n'en a rien fait, cela doit tenir plutôt à quelque répugnance de sa part, et nous devons tous nous souvenir que lady Théobald a une fois formellement annoncé que Lucia ne pouvait pas manquer de se marier un jour.

— Oh ! commença à dire mistress Egerton, avec une légère impatience, c'est très bien de la part de lady Théobald d'avoir des intentions pour Lucia ; mais si le jeune homme n'en a pas, je ne vois pas, en vérité, quels pourraient être les résultats probables de ses intentions, et je tiens pour assuré que M. Francis Barold n'est rien moins que disposé à se laisser, quant à présent influencer dans ce sens. Il m'a tout l'air de préférer faire la cour à miss Octavia, qui le promènera au clair de lune et saura se rendre agréable à la mode américaine.

Miss Pilcher et miss Burnham échangèrent de nouveaux regards.

— Ma chère, dit mistress Burnham, il est allé deux fois chez elle depuis la matinée de lady Théobald. On dit qu'elle l'a invité elle-même et qu'elle *flirte* ouvertement avec lui dans le jardin.

— Elle se conduit de telle façon, dit miss Pilcher, en frissonnant, que j'ai dû donner des ordres pour faire fermer les fenêtres de mon institution qui font face au jardin de miss Bassett. J'ai la responsabilité de ces jeunes personnes dont le caractère est en train de se former et que leurs parents ont confiées à mes soins.

— Mon amitié pour miss Belinda, reprit miss Burnham, a pu seule m'induire à inviter cette jeune personne chez moi. Puis, se tournant vers miss Egerton :

— Vous-même, ajouta-t-elle, les avez-vous tous compris dans votre invitation.

Mistress Egerton se mit de nouveau à soupirer.

— Je ne vois pas, dit-elle, comment on pourrait s'attendre à ce que je fisse autrement. Lady Théobald elle-même ne pourrait pas inviter M. Francis Barold, qui demeure chez M. Burmiston, et laisser de côté M. Burmiston. Après tout

je dois dire que je m'imagine que personne n'aurait eu, tout d'abord, d'objection à M. Burmestone, si lady Théobald n'y avait pas mis tant d'instances.

Mistress Burnham se prit à réfléchir.

—Cela est peut-être vrai, consentit-elle à dire avec quelques précautions ; et il faut bien avouer qu'un homme dans sa position n'est pas sans posséder quelques avantages, surtout ici, où il y a si peu de jeunes gens, ou des jeunes gens si peu acceptables.

Puis elle s'arrêta discrètement, mais mistress Egerton, après tout, ne devait pas être si discrète.

—Il y a, dit-elle, en secouant la tête, tant de jeunes filles à Slowbridge, tant de jeunes filles ! Et quand on en a cinq dans une famille, toutes assez âgées pour être hors de pension, c'est vraiment défier la Providence que de ne point profiter des occasions.

Quant les deux dames eurent pris congé d'elle, mistress Burnham sembla réfléchir un instant et dit à sa compagne :

—L'esprit de cette pauvre mistress Egerton n'est plus ce qu'il a été et jamais il ne fut bien remarquable. Il faut aussi convenir qu'il y a là un certain manque de délicatesse. Cinq grandes filles assez laides doivent être un terrible embarras.

En causant ainsi, les deux dames passaient justement le long de la haie qui entourait la maison et le jardin de miss Bassett, et un léger bruit qu'elles entendirent attira leur attention. La porte d'entrée venait de s'ouvrir et un jeune homme en descendait les marches, un jeune homme vêtu d'un costume ecclésiastique très soigné ; sa figure toute couverte d'une innocente rougeur exprimait à la fois la confusion et le bonheur. Il s'arrêta un instant pour entendre les dernières paroles de miss Octavia Bassett, demeurée sur le perron et qui de là lui souriait de la façon la plus aimable.

—Mardi, dans l'après-midi, dit-elle. N'allez pas l'oublier, parce que j'inviterai M. Barold et miss Gaston, afin de les faire jouer contre nous. A Saint-James, on ne doit pas avoir d'objections au croquet.

—J'en serai très heureux... et vraiment charmé, murmura son hôte en prenant congé d'elle, si vous voulez être assez bonne pour me donner des leçons et pardonner ma maladresse.

—Oui, je vous donnerai des leçons, répondit Octavia; j'en ai déjà donné à bien d'autres et je sais comment m'y prendre.

Mistress Burnham serra le bras de miss Pilcher.

—Voyez donc à qui elle parle. Auriez-vous jamais cru cela?

Miss Pilcher demeura comme pétrifiée.

—Je m'attends à tout de la part de miss Octavia, répliqua-t-elle. Il n'y aurait rien d'extraordinaire, pour moi, à la voir parler avec l'évêque anglican lui-même. Pourquoi hésiterait-elle à détourner de ses devoirs le pasteur de Saint-James.

XIV

Cela n'était que trop vrai; le révérend Arthur Poppleton avait passé la plus grande partie de l'après-midi dans le petit salon de miss Belinda Bassett, et Octavia l'avait entretenu si agréablement, qu'il en était arrivé à oublier complètement l'objet de sa visite et s'était même avancé jusqu'à promettre de revenir un ou deux jours plus tard, afin de jouer au croquet. Il s'était présenté chez miss Belinda dans le dessein de requérir son assistance pour une œuvre charitable. Sa timidité naturelle lui avait fait retarder cette visite aussi longtemps que possible. Les bruits qui couraient sur miss Octavia Bassett lui avaient inspiré une grande frayeur. Ce n'était donc pas sans une certaine angoisse qu'il avait frappé à la porte de miss Belinda.

—Voulez-vous dire, murmura-t-il à Mary-Anne, que c'est M. Poppleton qui demande à voir miss Bassett—miss Belinda Bassett.

Il fut alors introduit dans le petit salon, la porte fut fermée derrière lui, et il s'était trouvé en tête à tête avec miss Octavia Bassett elle-même.

Son premier mouvement avait été de fuir précipitamment. Il posait déjà la main sur le bouton de la porte, quand un second mouvement vint à temps lui faire retrouver un peu de sang-froid, ce second mouvement lui vint au second regard qu'il jeta du côté d'Octavia.

Elle ne répondait en aucune façon à l'idée qu'il s'en était

faite. Ce qu'il y a de singulier, c'est que personne ne lui avait dit qu'elle fût jolie et il se la figurait maigre, avec un air déterminé et des manières masculines. Elle le frappa, au contraire, comme étant très féminine et très agréable à regarder. Elle portait sa robe rose pâle ; et, lorsqu'il était entré, il l'avait vue s'essuyer furtivement les yeux avec son mouchoir garni de dentelle et glisser précipitamment une lettre ouverte dans sa poche. Puis, maîtrisant son émotion avec une remarquable facilité, elle se leva pour le recevoir.

— Si vous désirez voir ma tante Belinda, dit-elle, vous feriez peut-être mieux de l'attendre ; elle sera ici dans un instant.

Il rassembla son courage et s'assit ; mais, à son grand étonnement, il sentit ses terreurs s'envoler.

— Merci, répondit-il, j'ai le plaisir de...

Ici il faut l'avouer il s'arrêta court, la regarda, rougit, et, achevant sa phrase, ajouta à peu près distinctement :

— Miss Octavia Bassett, je pense ?

— Oui, dit-elle en s'asseyant auprès de lui.

Lorsque miss Belinda descendait l'escalier, peu d'instants après, ses oreilles furent frappées par le bruit d'une conversation animée à laquelle le révérend Arthur Poppleton semblait prendre part avec une vivacité toute nouvelle chez lui. Quand il se leva, à son entrée, il y avait dans son attitude un air de douce exaltation qui étonna miss Belinda outre mesure. Une fois réinstallé sur sa chaise, il parut avoir complètement oublié, pour le présent, l'objet de sa visite et se trouva obligé, non sans quelque embarras, de recourir à son carnet.

Ce qu'ayant fait, et voyant qu'il était venu afin de demander des secours pour une famille de sa paroisse, il reprit peu à peu son aplomb. Comme il expliquait les besoins de ces pauvres gens, Octavia demeura à l'écouter.

— Si vous avez souvent devant les yeux de pareils spectacles, vous devez, il me semble, être bien malheureux, lui dit-elle.

— Je n'en suis que trop souvent témoin.

— Grand Dieu ! reprit-elle, mais ce fut tout.

En voyant cette apathie, il se sentit légèrement désap-

pointé; mais, peut-être, faut-il avouer que cette impression ne dura guère. Lorsque miss Belinda eut donné sa petite offrande, ce sujet fut abandonné. Il est positif qu'il l'oublia même tout à fait et qu'il se sentit entraîné à rester fort longtemps. Après avoir jeté un regard vers la pendule, il fut, à la fin, rappelé au sentiment de son devoir. Il avait déjà en perspective devant lui tout un horizon de plaisirs, sur la forme de visites souvent renouvelées et de parties de croquet sur le gazon bien fauché de miss Belinda. Il avait fait ses adieux dans le salon et il était en train de se diriger vers le vestibule, cherchant avec quelque agitation son mince parapluie d'aspect tout clérical, quand la voix charmante de miss Octavia trappa de nouveau ses oreilles. Il se retourna, et la vit près de lui, le regardant avec une singulière expression et tenant quelque chose dans sa main.

— Oh ! dit-elle... Ces pauvres gens...

— Je... je vous demande bien pardon, répondit-il en hésitant, mais je ne comprends pas bien.

Oh ! je veux parler de ces malheureux dont la misère est si affreuse, vous savez?... Avec la fièvre et leur maison délabrée et tant de souffrances de toute espèce. Donnez-leur ceci, voulez-vous ?

“ Ceci ” était une jolie bourse de soie au travers de laquelle brillaient des pièces d'or.

— Tout cela ! dit-il, vous n'avez pas l'intention... Est-ce que ce n'est pas trop... Je vous demande pardon... Mais réellement...

— Eh bien, s'ils sont aussi pauvres que vous le dites, en vérité ce n'est pas trop. Je ne suppose pas qu'il y ait objection ; qu'en pensez-vous ?

Et en même temps elle lui tendit la bourse comme si elle avait eu hâte de s'en débarrasser.

— Vous feriez mieux de la prendre, dit-elle, sans cela je dépenserais cet argent à des choses dont je n'ai aucun besoin. Je dépense toujours beaucoup pour des objets dont je ne me soucie plus la minute d'après.

Le révérend Poppleton se sentait plein de remords, en songeant qu'il l'avait supposée indifférente.

— Je... je croyais vraiment que vous ne vous étiez pas du

tout intéressée à ce pauvre monde. Je vous prie de me pardonner : votre don est bien généreux.

Au lieu de le regarder, elle contemplant l'une de ses belles bagues.

— Réellement, reprit-elle, ce doit être tout simplement horrible d'avoir à se passer de tant de choses. Je ne comprends pas comment peuvent vivre de pauvres gens, moi qui ne me suis jamais privée de rien. Ah ! à propos, vous n'en direz rien à personne, n'est-ce pas ?

Puis, sans lui donner le temps de répondre, relevant ses yeux et le regardant en face, elle reprit le sujet du croquet, le prolongeant jusqu'à la minute finale où le révérend dut repasser la porte, ce qui eut lieu juste au moment où, comme on l'a dit tout à l'heure, mistress Burnham et miss Pilcher se sentaient affreusement scandalisées de la façon trop libre avec laquelle elle lui faisait ses adieux.

FRANCIS BURNET.

(il continue.)

L'Edit contre les jureurs et les blasphémateurs.

L'édit de Louis XIV, du 30 juillet 1666, contre les jureurs et les blasphémateurs a, en dernière ment, une regain d'actualité. La presse a publié deux sentences contre des jureurs,—l'une rendue par l'Honorable juge Bourgeois, à Trois-Rivières, l'autre par monsieur le Recorder DeMontigny, à Montréal.

Les citoyens ont compris que ces honorables magistrats avaient voulu réprimer un scandale en prenant en considération les maux qui pouvaient résulter d'une impiété de cette nature, et punir ces sortes de délit suivant l'offense que les mœurs publiques pouvaient en souffrir.

Il n'appartient point aux hommes de venger la divinité, car elle s'est réservée le droit de punir et de pardonner les offenses commises envers elle. Cependant, c'est le devoir du magistrat, qui est le gardien de la morale publique, de punir toute atteinte aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

On doit comprendre aussi que la punition doit dépendre beaucoup des circonstances qui accompagnent le blasphème. Il ne faudrait pas confondre une indiscrétion, une ignorance avec une malice préméditée. La législation moderne s'est beaucoup adoucie sous ce rapport. Il y a loin du temps où l'on punissait de mort le blasphémateur. De nos jours on se contente de le punir en proportion du mal que la société peut en souffrir.

La punition du blasphémateur est nécessaire à la société que pour l'exemple,—non pour venger la divinité qui est au-dessus des outrages des hommes.

Le fameux édit du roi contre les jureurs et les blasphémateurs se trouve dans le recueil des Edits et Ordonnances royales, volume I, p. 62.

Il est défendu de blasphémer, jurer et détester le nom de Dieu, ou proférer aucune parole contre l'honneur de la sainte Vierge, et les saints.

Pour la première faute, le blasphémateur sera condamné à une amende pécuniaire, selon ses biens, la grandeur et l'énormité du serment et du blasphème.

Pour la seconde, troisième et quatrième faute, le blasphémateur sera condamné à une amende double, triple et quadruple ; et pour la cinquième fois il sera mis au carcan, aux jours de fête, pour y demeurer depuis huit heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, sujet à l'injure et à l'opprobre, outre une grosse amende.

Pour la sixième fois, il sera conduit au pilori et aura la lèvre de dessous coupée ; et s'il continue il aura la langue coupée.

Le blasphémateur doit être dénoncé dans les vingt-quatre heures, sous peine d'amende.

Outre les blasphèmes ci-dessus, il y a encore les offenses qui, selon la théologie, appartiennent au genre d'infidélité et dérogent à la bonté et à la grandeur de Dieu et de ses autres attributs.

La punition de ces derniers blasphèmes est laissée à l'arbitrage des juges selon leur énormité.

Le 6 septembre 1666, le Parlement de Paris a rendu un arrêt qui ordonne que cet édit soit enregistré. Il parvint au Conseil Supérieur de Québec le 27 février 1668 et y fut enregistré sur une ordonnance de l'Intendant Talon.

Cette loi n'a jamais été rappelée.

De tout temps le législateur a fait des lois pour punir les blasphémateurs. Ils étaient punis de mort en vertu de la Nouvelle 77 de Justinien. Les Capitulaires n'étaient pas moins sévères.

L'ordonnance de Moulins (1566) défend tous les blasphèmes et jurements du nom de Dieu sous peine d'amende et même de punition corporelle. L'ordonnance de Louis XII, du 9 mars 1510, prononce des châtimens variés suivant les cas, et l'ordonnance de Louis XIV, qui est passée dans nos lois, est confirmative de celle de Louis XII.

Cette législation comme on le voit, remonte à une bien lointaine époque. Le magistrat qui l'appliquerait à la lettre oublierait qu'il s'est écoulé quatre siècles depuis qu'elle a vu le jour.

On vient de publier, dans l'état de New-York, un nouveau code pénal qui réunit les anciennes lois et coutumes dont plusieurs étaient tombées désuétude. Ainsi, le blasphème est puni de l'amende et de la prison. Est considéré comme blasphème l'évocation du nom de Dieu ou de Jésus-Christ dans un sens profane, c'est-à-dire autrement que dans les formes du culte ou de la prière.

L'édit de Louis XIV fut aboli, en France, en 1791.

Le code pénal français ne prononce aucune peine afflictive ou infamante contre les blasphémateurs. Seulement, il punit ceux qui "outragent les objets d'un culte quelconque, soit dans un lieu public, soit dans les lieux destinés à l'exercice de ce culte, ou ses ministres en fonction, ou qui interrompent par un trouble public, les cérémonies religieuses de quelque culte que soit."

C'est en vertu de ces dispositions que les auteurs de désordre à Montcéau-les-Mines seront sans doute punis.

EDMOND LARBAU.

LA DUCHESSE D'AIGUILLON (1)

Nous savons, pour l'avoir lu dans l'histoire de notre pays, que parmi les personnages illustres du XVII^e siècle qui s'intéressèrent au sort de la Nouvelle-France se trouva Madame la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu. Mais si le nom de la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Québec ne nous est pas inconnu, nous ignorons généralement ce qu'a été sa vie.

Or, cette vie vient d'être écrite avec beaucoup de talent et d'érudition par M. le comte de Bonneau-Avenant dans un livre qui a été couronné par l'Académie Française.

Puisée aux sources les plus authentiques, cette histoire nous montre dans Madame d'Aiguillon une femme d'élite qui au milieu des splendeurs et des dangers de la cour pratiqua toutes les vertus chrétiennes, et qui n'employa sa fortune et son crédit que pour faire du bien.

Le nom du grand cardinal revient inévitablement à chaque page de ce livre et lui communique un intérêt puissant. Mais on ne laisse pas de s'attacher surtout au caractère et aux actions de sa nièce, tant ils offrent d'intérêt et d'édification.

La lecture de cet ouvrage m'a paru trop instructive et trop attrayante pour que je n'eusse pas le désir d'en offrir au public un résumé dans lequel j'essaierai de faire connaître ce que fut la vie de Madame d'Aiguillon, ce qu'elle fit pour la religion et pour les lettres, et les services signalés qu'elle rendit au Canada.

I

La famille des du Plessis de Richelieu, originaire du Poitou était d'antique noblesse.

François de Richelieu, père du cardinal, s'était distingué

(1) LA DUCHESSE D'AIGUILLON, nièce du cardinal de Richelieu. Sa vie et ses œuvres charitables, par le comte de BONNEAU-AVENANT. 2^eme édition, Paris, 1882.

dans les armes, au service de Charles IX, de Henri III et de Henri IV, et avait obtenu la charge importante de grand-prévot de France. Il mourut en 1590, laissant cinq enfants, issus de son mariage avec Suzanne de la Porte, fille d'un avocat célèbre au parlement de Paris. L'aîné de ces enfants, Henri du Plessis, marquis de Richelieu, mena une vie assez dissipée, et périt, jeune encore, dans un duel. Le second, Alphonse du Plessis, se fit chartreux. La troisième était une fille, Françoise, mariée à M. de Pontcourlay. Le quatrième était Armand-Jean du Plessis, d'abord évêque de Luçon, plus tard cardinal et ministre du roi. Le dernier était une autre fille, Nicole, qui plus tard épousa le duc de Brézé.

Le mari de Françoise de Richelieu, René de Wignerod, seigneur de Pontcourlay ou du Pont de Courlay, de Glenay et du Breuil de Geay, avait été l'un des plus dévoués compagnons de Henri IV qui, pour récompenser ses services, le nomma gentilhomme de sa chambre.

De son mariage avec Mlle de Richelieu naquit en 1604, au château de Glenay, en Vendée, une fille qui reçut au baptême le nom de Marie, et qui devait être plus tard marquise de Combalet et duchesse d'Aiguillon. Madame de Pontcourlay eut aussi une autre fille, qui mourut en bas âge, et un fils, François de Wignerod, plus tard marquis de Pontcourlay. (1)

Madame de Pontcourlay, femme de mérite et d'une grande piété, se fit un devoir d'initier sa fille, dès le bas âge, à la connaissance de la religion, et de la former à la pratique de la vertu.

Mais les soins maternels allaient manquer de bonne heure à la jeune fille. Madame de Pontcourlay mourut jeune encore, après avoir confié ses deux enfants à sa mère, Madame de Richelieu. Cette dernière, que les historiens du temps représentent comme l'une des dames les plus distinguées et les plus vertueuses de son siècle, acheva l'œuvre si bien commencée par Madame de Pontcourlay. Elle admira

(1) M. Sulte a fait erreur en disant que madame d'Aiguillon eut plusieurs frères. Ceux qu'il désigne comme ses frères étaient ses neveux. (*Histoire des Canadiens-Français, Tome II, page 87.*)

les heureuses dispositions de sa petite-fille, surtout sa candeur, sa piété et ses goûts sérieux, et elle s'appliqua avec un soin jaloux à cultiver cette terre privilégiée. Sous sa direction à la fois éclairée, ferme et aimante, l'enfant devint une jeune fille ornée des plus solides et des plus brillantes qualités.

D'après le portrait que nous ont tracé d'elle ses contemporains, Mlle de Pontcourlay, était d'une beauté rare, d'un esprit vif et agréable. Elle avait des connaissances étendues en littérature, et avait appris les langues espagnole et italienne. Elle possédait aussi tous les arts d'agrément. Mais ce qui était plus remarquable en elle c'était sa piété, sa charité à l'égard des pauvres, et le sentiment profond qu'elle avait de l'obéissance et du devoir. Sa mère et son aïeule avaient développé dans ce jeune cœur les aspirations les plus nobles et les plus élevées, en même temps qu'elles lui avaient inspiré des idées sérieuses et pratiques. Grâce à cette éducation tout-à-fait chrétienne, grâce à cette discipline austère mais fortifiante, Mademoiselle de Pontcourlay se trouvait en état de remplir dans le monde les plus hautes positions, et d'affronter avec courage les misères de la vie.

Sa force d'âme devait être bientôt mise à l'épreuve. Sa grand-mère, madame de Richelieu, mourut deux ans à peine après Madame de Pontcourlay. Son père était à la cour, suivant la fortune de son beau-frère, Armand de Richelieu, évêque de Luçon, qui venait d'être nommé ministre par la régente Marie de Médécis. La famille du nouveau ministre allait par là se trouver exposée à toutes les vicissitudes, et Mlle de Pontcourlay en fit bientôt l'expérience.

L'ambitieux Marie de Médécis voyait depuis quelque temps un parti puissant se former contre elle. L'influence d'Albert de Luynes, favori de Louis XIII, amena l'assassinat du maréchal d'Ancre, l'exécution de sa femme, Léonore Galigai, la disgrâce et l'exil de la reine-mère. L'évêque de Luçon devait inévitablement partager cette disgrâce. Il se retira d'abord au château de Richelieu où se trouvait Mlle de Pontcourlay, puis dans son évêché, où il parut se plonger dans l'étude. Mais il ne renonçait pas à la politique, qui

était son véritable élément. L'incapacité du favori Albert de Luynes à diriger les affaires ne tarda pas à se manifester et Louis XIII tourna les yeux vers l'évêque de Luçon, dont il avait déjà appris à connaître le mérite. Richelieu offrit ses services pour opérer une réconciliation entre le roi et sa mère. Ce n'était pas une affaire facile, tant était vive l'animosité des partis. Richelieu parut cependant réussir dans ses démarches, mais le rapprochement ne se fit pas sans conditions, et l'une de ces conditions fut une alliance entre la famille de Luynes et celle de Richelieu. On stipula le mariage de Mademoiselle de Pontcourlay avec le marquis de Combalet, neveu du duc de Luynes.

Mademoiselle de Pontcourlay fut alors obligée de sacrifier l'attachement pur et profond qu'elle avait voué au jeune comte de Bethume, auquel son père venait de la fiancer. Les raisons d'état, l'influence que ce mariage allait avoir sur la fortune de Richelieu furent des considérations que l'emportèrent sur toutes les autres aux yeux de l'évêque de Luçon et de son beau-frère.

Mademoiselle de Pontcourlay vit donc ses fiançailles avec M. de Bethume rompues, et elle épousa à l'âge de seize ans le marquis de Combalet. Le mariage fut célébré avec grande pompe, au Louvre, en présence du roi, des deux reines et de toutes les grandes dignitaires de la Cour. On ne croyait pas pouvoir donner trop d'éclat à une union qui scellait la réconciliation de Louis XIII avec sa mère, et qui devait ainsi assurer la paix du royaume. La jeune marquise entra dans la voie des grandeurs, et en même temps dans celle des souffrances et du sacrifice. Mais elle agissait par obéissance, s'inclinant devant la volonté de ceux qui avaient mission de la diriger, et immolant au devoir son amour et ses rêves de bonheur. Elle ne chercha que dans la religion et la pratique de la charité la consolation et la force dont elle avait si grand besoin.

Du reste, son union avec M. de Combalet ne devait pas être de longue durée. Le jeune marquis partit bientôt pour suivre son oncle à la guerre, et deux ans après son mariage il fut tué au siège de Montpellier.

Demeurée veuve à dix-huit ans, et sans avoir eu d'enfants

de son mariage, madame de Combalet, dit son biographe, n'eut plus qu'une pensée : celle de fuir le monde et de s'enfermer dans le cloître. Elle demanda et obtint de la reine la permission de passer le temps de son deuil au couvent des Carmélites à Paris. Le spectacle des vertus que pratiquaient les religieuses et de la paix qui régnait dans cette sainte maison ne fut pas longtemps sans lui inspirer le désir d'y demeurer et de se faire Carmélite. Elle prit et porta pendant deux ans le voile de novice, et elle avait déjà prononcé ses premiers vœux quand son père mourut. Elle passa ainsi sous la tutelle de son oncle, le cardinal de Richelieu. Celui-ci, qui venait d'être nommé premier ministre du roi, avait formé pour l'avenir de sa famille, et en particulier de sa nièce, les plus magnifiques projets. Il s'opposa en conséquence à l'entrée en religion de madame de Combalet, et pour la retenir auprès de lui, il fit appel au cœur affectueux et reconnaissant de la jeune femme. Il lui représenta les services qu'elle pourrait lui rendre, la consolation qu'il retirerait de sa compagnie au milieu des soucis qui accompagnaient la grandeur, et des jalousies dont il était environné à la Cour. ~~adams de Combalet~~ se rendit aux instances de son oncle, mais ce ne fut qu'avec le plus amer regret qu'elle quitta son cher couvent des Carmélites. Elle resta toute sa vie sincèrement attachée à ses anciennes compagnes, et elle garda comme guide spirituel le Père de Bérulle alors directeur des Carmélites, et plus tard Cardinal.

II

Nommée dame d'atours de la reine Marie de Médicis, madame de Combalet, alors dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, se vit entourée d'hommages, et plus d'un grand seigneur, des princes du sang eux-mêmes, aspirèrent à sa main. Mais elle avait pris la résolution de ne plus se marier. Elle tint sa promesse, et refusa les partis les plus brillants que son oncle lui présenta (1). Elle tenta même

(1) M. Sulte rappelle le dire des chroniques du temps que M^{de} de Combalet se montra favorable aux recherches du comte de Soissons, mais que le dernier fut retenu par la petite condition de feu Combalet. M. de Bonneau-Avenant prouve que le refus vint tout entier de la part de M^{de} de Combalet.

une seconde fois d'obtenir son admission aux Carmélites. Mais la reine-mère et le cardinal unirent leur efforts pour l'en empêcher. Ils la firent relever des premiers vœux qu'elle avait prononcés, et firent mettre à sa place, au couvent, une jeune fille sans fortune dont elle paya la dot.

Forcée fut donc à Madame de Combalet de reprendre, bien à contre-cœur, le fardeau des honneurs du monde. Elle comprit sans doute qu'elle pouvait encore se sacrifier en acceptant comme un devoir, sa position à la Cour et près de son oncle et en supportant les ennuis et les tristesses que cette position allait lui attirer.

Richelieu, qui avec le génie politique avait aussi le génie militaire, s'était mis en personne à la tête des armées royales, et il se trouvait ainsi exposé aux périls de la guerre et aux fatigues de la vie des camps. Sa vie était sans cesse troublée par les intrigues de la cour, et menacée par les complots des mécontents. Les protestants, dont il voulait dompter la rébellion, et les grands vassaux, qu'il avait résolu d'abaisser afin de mieux consolider l'autorité royale, étaient pour lui autant d'ennemis qui lui suscitaient mille embarras et qui se conjurèrent plus d'une fois pour le faire périr. Marie de Médicis elle-même, après l'avoir protégé, était devenue jalouse de l'influence qu'il exerçait sur Louis XIII, et elle se montrait la plus implacable ennemie du cardinal. Mais ce dernier avait trop de ressources, trop d'énergie et de fermeté pour ne pas surmonter tous les obstacles, et vaincre tous ses adversaires. La fameuse *journée des dupes* (10 novembre 1630), vit Richelieu, en apparence écrasé, vaincu, presque proscrit, se relever tout-à-coup, plus puissant que jamais, et la reine-mère obligée de fuir en comprenant qu'elle avait définitivement perdu la partie. Le roi avait reconnu que le cardinal était l'homme le mieux qualifié pour administrer les affaires du royaume, et procurer sa grandeur et sa gloire.

On conçoit que pour faire son chemin à travers de tels démêlés le Cardinal vit bien souvent sa réputation attaquée par ses ennemis et l'on comprend aussi que les coups qui lui furent portés durent nécessairement blesser le cœur aimant de sa nièce, et la tenir dans une anxiété continuelle. Du reste,

on ne l'épargna guères plus que son oncle. Marie de Médicis la chassa de sa cour en l'accablant d'injures. On fit circuler à son sujet les plus odieuses colomnies, et un coup fut même monté par les ennemis du cardinal pour enlever sa nièce, afin d'en faire un étage et d'empêcher son mariage avec le comte de Soissons, dont on faisait courir le bruit. Mais cette tentative échoua, et les conspirateurs furent arrêtés. Si l'âme noble et généreuse de Mde de Combalet avait pu être accessible au sentiment de la rancune, elle aurait trouvé plus tard une belle vengeance dans ce fait que la reine-mère, voulant se reconcilier avec son fils s'adressa du fond de son exil à la nièce de Richelieu " assurée, " disait-elle, que la bonne Mme de Combalet, l'avocate des " pauvres et des affligés plaiderait aussi sa cause."

Ce titre n'était pas une flatterie. En arrivant à la cour Mme de Combalet s'était montrée bien décidée à profiter de l'influence qu'elle avait auprès du cardinal pour faire tout le bien qu'il lui serait possible de faire.

Le comte de Chalais, l'auteur d'un complot contre le cardinal, ayant été condamné à mort, Mde de Combalet, dit son historiographe, commença à remplir auprès de Richelieu, ce rôle de suppliante, étranger à toute politique, qu'elle a conservé jusqu'à la mort du cardinal. Grâce à sa protection la mère du coupable put arriver jusqu'au roi et demander la grâce de son fils. Elle rendit le même service à Mde Bouteville qui venait demander la grâce de son fils, le comte de Bouteville, condamné à mort pour s'être battu en duel. Et si dans ces deux cas, l'intervention de Mde de Combalet ne put empêcher la justice d'avoir son cours, ce ne fut pas faute de zèle et d'efforts. Mais on sait combien rigoureuse était la ligne de conduite que le cardinal avait adoptée dans le but de faire respecter l'autorité royale. Lorsqu'arriva plus tard la conspiration de Cinq-Mars, Richelieu, prévoyant bien que sa nièce allait encore une fois intercéder pour les condamnés, lui interdit de quitter Paris pour venir le trouver à Lyon tant que la terrible sentence ne fut pas exécutée.

Mais madame de Combalet avait bien d'autres occasions d'exercer son zèle et sa compassion à l'égard des malheureux. Suivant l'expression de Flechier elle prit en main le

ministère des libéralités et des aumônes de son oncle. Mais elle usa aussi généreusement de sa propre fortune. Si Richelieu n'avait pas cru devoir lui accorder la grâce des condamnés dont nous venons de parler, en revanche il s'était plu à reconnaître avec magnificence les services et l'affection de sa nièce en la comblant de biens. Entre autres faveurs il lui donna les terres d'Aiguillon, après les avoir fait ériger pour elle en duché et pairie. Déjà Mme de Combalet consacrait la plus grande partie de ses revenus aux œuvres de charité. Elle était l'amie et l'une des auxiliaires les plus zélées de l'humble et charitable prêtre que l'on appelait alors M. Vincent mais que l'on ne connaît plus aujourd'hui que sous le nom de Saint Vincent-de-Paul. Présidente de l'association des dames de charité, fondée par M. Vincent, elle se dévouait à secourir l'indigence soit en faisant d'abondantes aumônes, soit en visitant les pauvres, soit en transformant pour eux une partie de sa maison en magasin et en atelier de charité. Avec l'aide du cardinal, qu'elle intéressait facilement à ses œuvres, elle fonda à Marseille un hôpital pour les pauvres galériens malades. Quelques années plus tard elle fondait à Paris un établissement plus considérable encore. La mendicité, dans la grande capitale, était devenue un véritable fléau et la source des plus grands désordres. La ville était habitée par une foule de mendiants vagabonds qui se changeaient facilement, surtout pendant la nuit, en voleurs et même en assassins. Mde d'Aiguillon mit fin à cette mendicité remuante et dangereuse en fondant l'Hôpital-Général, dont on peut faire connaître l'importance en disant qu'il donnait asile à cinquante mille pauvres!

Madame d'Aiguillon compatissait à toutes les détresses, à toutes les infortunes. Elle n'eut garde d'oublier les maux causés dans les provinces par les guerres civiles.

“ Ce fut alors, dit Flédrier, qu'unissant avec ses aumônes celles qu'elle avait sollicitées et recueillies, elle fit couler dans ces provinces désolées un secours de trois ou quatre cent mille livres.”

Mais sa charité éclairée ne songeait pas seulement à secourir les misères corporelles. Pléine de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, elle s'employa active-

ment à faire cesser les désordres qui régnaient alors dans certaines paroisses de la capitale. Elle y fit prêcher des missions, soit par M. Vincent, soit par d'autres prêtres, et elle fut pour beaucoup dans le choix que l'on fit de M. Olier comme curé de Saint-Sulpice. Elle fut l'amie dévouée de ce saint prêtre, comme elle l'était de M. Vincent, et elle les seconda activement dans leurs travaux évangéliques. Sous leur direction elle fonda à Paris le collège des Bons-Enfants pour l'instruction des jeunes ecclésiastiques. Elle établit une maison de Lazaristes dans son duché d'Aiguillon, et une autre maison de ces missionnaires à Rome, au Monte-Citorio, " afin, disait-elle, qu'il y eut dorénavant des personnes préposées à toujours pour adorer, louer, aimer, prier Dieu et lui rendre grâces pour elle et pour son oncle, le cardinal de Richelieu."

Madame d'Aiguillon encouragea et aida de tout son pouvoir l'œuvre de la Propagation de la Foi. Elle travailla avec ardeur à envoyer des missionnaires en Chine et au Japon, et elle contribua très généreusement à l'établissement du séminaire des missions étrangères, à Paris, et d'un autre séminaire à Siam. Aussi mérita-t-elle de recevoir du Pape Alexandre VII, un bref dans lequel le Saint Père louait la piété et la générosité de la charitable duchesse à l'égard des missionnaires apostoliques. Elle donna encore 40,000 livres pour envoyer des prêtres en Afrique, et dans le but de les protéger elle acheta de ses propres deniers les consulats de Tunis et d'Alger, et confia à M. Vincent le soin de nommer ceux qui devaient occuper ces postes importants et difficiles

III

Mais parmi les œuvres multiples auxquelles madame d'Aiguillon employa son zèle charitable, il en est une qui doit attirer plus particulièrement notre attention ; ce fut l'établissement d'une colonie française en Canada.

Jusqu'à cette époque les efforts tentés pour coloniser notre pays étaient demeurés à peu près infructueux. La traite des fourrures absorbait trop les esprits pour que l'on songeât sérieusement à défricher. Plusieurs personnes,

cependant, travaillaient encore en faveur des pauvres colons du Canada.

Suivant M. de Bonneau-Avenant, madame de Guercheville, qui avait pris une part active à ces tentatives, aurait eu la pensée d'intéresser à son œuvre madame d'Aiguillon, et par elle le cardinal-ministre. De son côté M. Sulte, dans son histoire des Canadiens-français, attribue à la lecture des lettres du Père Lejeune sur les missions du Canada et aux conseils de Saint-Vincent de Paul la détermination que prit madame d'Aiguillon de venir en aide à notre colonie. Ce qui est certain c'est que l'esprit éclairé de la duchesse comprit de quelle importance était cette œuvre pour la France aussi bien que pour la religion. Elle l'encouragea de toutes ses forces et de toute son influence, et l'on peut dire qu'elle fut pour beaucoup dans la formation de la compagnie de la Nouvelle-France, qui fut organisée en 1627, et qui était composée d'un grand nombre de seigneurs, de magistrats et de riches négociants.

Le but élevé que le cardinal, aussi bien que sa nièce, poursuivait en fondant notre colonie apparaît au préambule des lettres patentes accordées à la compagnie des Cent-Associés. C'était "pour obéir au désir du roi d'amener les peuples qui habitaient les terres nouvelles à la connaissance de Dieu. Le seul moyen de parvenir à ce but était de peupler le pays de la Nouvelle-France de naturels français et catholiques qui, par leur exemple, disposassent ces nations à embrasser le christianisme."

Entre autres mesures prises par Richelieu pour favoriser la colonisation du Canada fut celle qui assimilait aux français regnicoles, pour tous les droits, non-seulement les français établis au Canada, eux et leur postérité, mais aussi les sauvages qui embrasseraient le christianisme. Comme on le voit, la France monarchique et catholique savait reconnaître les droits de l'homme tout aussi bien que la France révolutionnaire. Elle montrait en même temps, à l'égard des peuplades sauvages, une bienveillance qui était bien loin du système d'extermination adopté par les colonies protestantes de la Nouvelle-Angleterre.

Ainsi que le dit M. Sulte, c'est à partir de Richelieu que

l'on paraît avoir commencé à comprendre, en France, l'importance de la colonie canadienne et les moyens d'en tirer parti. Malheureusement le souci que donnaient à Richelieu les affaires politiques l'empêcha de réaliser les projets qu'il avait formés au sujet de notre pays.

Mais l'intérêt que madame d'Aiguillon portait au Canada ne se démentit jamais. Ce fut à sa demande que Richelieu y envoya des Jésuites, et l'on sait quels services ces religieux rendirent à la colonie, soit en évangélisant les sauvages, soit en donnant à la jeunesse l'inestimable bienfait d'une éducation chrétienne. L'auteur de la vie de madame d'Aiguillon reconnaît que c'est au courage de ces missionnaires du Christ que la France dut son éphémère domination en Amérique.

Mais la duchesse d'Aiguillon voulut faire d'avantage pour la colonie. En 1637 elle fondait de concert avec Richelieu, l'Hôtel-Dieu de Québec, dont elle confia l'administration aux religieuses hospitalières de Dieppe. Le cardinal et sa nièce dotèrent libéralement cet hôpital, qui, après plus de deux siècles, subsiste encore, et rappelle à notre souvenir la générosité de madame d'Aiguillon.

Cependant l'établissement de la colonie était encore loin d'être assuré. Les cultivateurs faisaient défaut, et la crainte des Iroquois empêchait les colons de s'étendre sur les rives du fleuve Saint-Laurent. On eut alors la pensée de fonder dans l'île de Montréal un établissement destiné à servir de barrière contre les incursions des Iroquois, et qui fut en même temps un centre de commerce et de colonisation.

Madame d'Aiguillon, de concert avec M. Olier et M. de la Dauversière travailla avec sa générosité habituelle à réaliser ce projet par la formation de la société de Notre-Dame-de-Montréal. Ce fut elle qui écrivit une supplique au Souverain-Pontife pour lui demander de bénir cette œuvre nouvelle, dont l'unique but était la gloire de Dieu et le salut des âmes. Le Saint Père approuva l'entreprise en des termes très élogieux, et bientôt l'expédition préparée avec beaucoup de soin, partait de France, sous la conduite de M. de Maisonneuve, et venait fonder l'établissement de Ville-Marie.

Nous savons le reste, mais ce que nous paraissions ignorer ou oublier, c'est la part que madame la duchesse d'Aiguillon prit ainsi à la fondation de notre ville. Montréal, du reste, ne paraît pas se piquer de reconnaissance envers ses fondateurs. Le projet d'un monument à Monsieur de Maisonneuve n'est pas encore réalisé. Il ne faut donc pas s'étonner si rien ne rappelle à notre souvenir le nom de madame d'Aiguillon ou celui de Richelieu.

Cependant, pour n'avoir jamais posé le pied sur le nouveau continent ces nobles personnages n'en ont pas des droits moindres à notre reconnaissance. M. le comte de Bonneau Avenant présente comme un des plus beaux titres de gloire de madame d'Aiguillon l'encouragement qu'elle donna à la Nouvelle-France. "Elle a été, dit-il, la bienfaitrice de cette colonie qui, à travers le temps et les changements de nationalité, est restée toujours fidèle à son origine, et si française d'esprit, si catholique de cœur qu'on l'a vue de nos jours, à l'exemple de la mère-patrie, envoyer à Rome une légion de ses plus nobles enfants pour défendre le vicaire du Christ." (1)

J. DESROSIERS.

(A continuer)

(1) Ce travail a été lu à une soirée littéraire de l'Union Catholique de Montréal, le 30 décembre dernier.

La littérature canadienne à l'étranger.

La *Revue Bibliographique universelle*, livraison de novembre publie les appréciations suivantes de trois ouvrages canadiens.

LEXIQUE DE LA LANGUE IROQUOISE, avec notes et appendices, par M. l'abbé J. A. CUOQ, prêtre de Saint-Sulpice, Montréal, Chapleau et fils, 1882, in-12 de 215 p.

Le nombre des ouvrages consacrés à la linguistique américaine qui paraissent chaque année est si restreint que nous pouvons considérer comme une véritable bonne fortune d'avoir à en annoncer un dans cette revue. Ajoutons que la valeur scientifique de l'ouvrage nous paraît le recommander d'avance à l'attention des linguistes et des philologues. Longtemps missionnaire chez les Peaux-Rouges, aujourd'hui plus ou moins civilisés du Canada, M. l'abbé Cuoq s'était initié par une pratique persévérante à la connaissance des dialectes Algonquins et Iroquois. Il savait converser, prêcher, confesser dans ces idiomes et différents travaux imprimés attestent sa profonde érudition en la matière.

Aujourd'hui, le savant ecclésiastique nous donne un lexique de la langue Iroquoise. Déjà, il avait paru un ouvrage intitulé : *Radices verborum Iroqueorum*, dû à la plume d'un missionnaire dont le nom nous échappe, mais moins complet que celui dont nous avons à parler aujourd'hui, puisqu'il ne s'occupait ni des mots dérivés ni des composés.

M. l'abbé Cuoq divise son livre en quatre parties : la première consacrée aux racines de la langue, la seconde aux dérivés et aux composés ; ensuite viennent des notes supplémentaires, consacrés à l'étude de certains termes dont l'origine est obscure. Enfin, le tout se termine par des appendices, traitant de divers points d'histoire ou de philologie indigènes. Ce n'est pas à coup sûr la partie la moins inté-

ressante de l'ouvrage. On y trouve d'utiles renseignements sur les migrations de la race Iroquoise, qui détachée, sans doute, à une époque plus ou moins reculée de la souche Mohawk-Huronne, semble avoir été, vers le seizième siècle violemment refoulée vers le Sud par des tribus de la race Algique. Le chapitre consacré au langage enfantin paraît curieux, surtout en ce qu'il atteste, dans le parler des enfants Iroquois, la présence de lettres labiales qui font défaut à celui des hommes faits. Il relève le peu d'exactitude avec laquelle nos voyageurs transcrivent les mots indiens et les traduisent: prenons, par exemple, le terme *sagamite*, que l'on donne comme signifiant "pâte de maïs." Ce mot n'a jamais été indien, et il convient de voir en lui, une simple corruption de *Kiyagamite*, ce qui signifie en langue Algonquine: "le potage est chaud." On pourrait multiplier les citations du même genre.

Nous permettrons-nous maintenant quelques critiques bien légères sur le livre de M. l'abbé Cuoq? La première porterait sur l'absence d'une table des matières, la seconde sur l'orthographe adoptée. Pourquoi avoir remplacé par le w anglais le s, déjà sanctionné par un long usage et qui indiquait le même son?

Maintenant parmi les mots donnés comme racines il y en a de bien longs; quelques-uns possèdent jusqu'à cinq syllabes, par exemple: *Awstaronci* "tant mieux, merci." Évidemment, nous avons affaire ici à un dérivé ou composé, mais dont l'étymologie reste inconnue. N'oublions point, en effet, que ces langues du Nouveau Monde ne sont connues que depuis un petit nombre de siècles et que nous ignorons leur état antérieur. Nous ne savons rien des idiomes qui leur ont donné naissance et ne pouvons point, comme pour certains dialectes de l'Ancien-Monde, expliquer les formes modernes au moyen de formes antiques. Nous ne voyons pas trop, non plus pourquoi M. l'abbé Cuoq donne comme racine à la fois *raken* litt. "Albescit." et l'adjectif *Akenrat*, "blanc, blanche." Ces deux termes évidemment proviennent d'une forme primitive, sans doute inusitée à l'état isolé, *Aken*, "blanc, blancheur."

Enfin, notre auteur paraît disposé à rattacher les dialectes

de la souche Mohawk-Huronne aux dialectes sémitiques. Malgré la différence énorme des vocabulaires, la langue Iroquoise par son génie grammatical, par la méthode de brisure des radicaux, se rapproche singulièrement de celle des Algonquins et des Esquimaux, dont on a voulu si mal à propos faire des Mongols. Nous avons signalé dans de précédents travaux, les affinités grammaticales et morphologiques existant entre les dialectes Algiques ou Algonquins, le Basque, et mêmes certains dialectes kabyles. Doit-on conclure de là à une parenté ethnique ou tout au moins philologique entre les peuples parlant ces langues ? Dans l'état actuel de la science, une réponse définitive ne saurait encore, croyons-nous, être donnée. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que recommander, de toutes nos forces, à l'attention des philologues, le nouvel et intéressant travail de M. l'abbé Cuoq.

R. de CHARENCEY.

NOTES SUR LE CANADA, par PAUL DE CAZES, 3^e éd. revue et corrigée. Québec, Darveau, 1882, in-16 de vi-277 p.

LE NORD-OUEST, par ÉLIE TASSÉ. 2^e éd. Ottawa, 1882, broc. in-8 de 91 p.

Sous un titre trop modeste, le livre de M. de Cazes, dont la première édition avait paru à Paris en 1878, est un excellent résumé de tout ce qui a trait à l'histoire, à la statistique, à l'économie politique du Canada. Les "quelques arpents de neige" dont la perte faisait sourire Voltaire, sont devenus les plus belles provinces d'un empire presque aussi vaste que l'Europe entière (8,900,000 kil. quarrés), riche en terres exceptionnellement fertiles, en forêts immenses et en productions minérales, appuyé sur deux océans et doté d'un climat salubre. La population encore minime pour l'immensité de ce territoire, s'accroît avec une rapidité prodigieuse pour en mettre en rapport les inépuisables ressources. Le Canada est une fédération de sept provinces (Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Manitoba, Colombie anglaise, Ile du Prince-Edouard), et comprend

en outre, les territoires du Nord-Ouest, acquis de la Compagnie de baie d'Hudson. Ce sont, la surtout ces "solitudes sans bornes," dont parlait avec orgueil Lord Beaconsfield, et qui deviendront, mieux encore que *Far-west* américain, d'admirables terre à blé.

Dans cette Nouvelle-France, qui semblait promise à l'expansion de notre race et que nous n'avons pas su coloniser fortement, l'un des phénomènes les plus remarquables est la fécondité des familles d'origine française : nos compatriotes étaient à peine 65,000 en 1763, ils étaient près de 1,200,000 au dernier recensement, et plus de 500,000, en outre, ont émigré aux Etats-Unis. Cette progression si rapide est due à la moralité des habitants, et si elle continue à se manifester, avant la fin du vingtième siècle, l'Amérique anglaise contiendra plus de Français que la France même. Aussi, ne saurions-nous rester indifférents à ce qui touche cet intéressant pays, où, grâce à sa foi religieuse, notre race conserve si énergiquement sa langue, son génie, sa nationalité et son amour pour la terre de France. Plus que jamais notre patrie devrait comprendre, par cet exemple, que les vrais fondements de l'ordre social sont la famille et la religion. "Le Canada, dit quelques parts M. Le Play, dans *l'Organisation du travail*, montre comment les libertés du moyen-âge ont fixé, dans une ancienne colonie de Français, des aptitudes et des vertus que les tyrannies de Louis XIV et de la Révolution ont depuis longtemps détruites dans la métropole. Aucun peuple, ajoute-t-il, n'a mieux mis en lumière, par sa propre histoire, les forces incomparables que l'humanité trouve dans le catholicisme quand celui-ci dispose de clercs pauvres et dévoués à leur mission." Que n'aurions-nous pas à apprendre avec M. Paul de Cazes, en étudiant de près cette nation jeune et féconde chez laquelle l'autorité suprême gouverne les intérêts généraux sans empiéter sur la vie privée, où les pouvoirs locaux administrent avec une pleine indépendance ; où le droit de suffrage est exercé par tous ceux qui ont intérêt ou responsabilité dans la chose publique, sans être jamais abandonné à la foule des incapables, des irresponsables ou des inexpérimentés ; où la religion est toujours respectée, sans qu'aucune communion soit

molestée ; où l'enseignement est obligatoire, sans que la famille soit blessée dans ses justes prérogatives ; où la liberté enfin est partout, sans que son nom serve jamais à déguiser le despotisme haineux d'infimes tyrans.

—Il y a quinze ans le vénérable apôtre de la Rivière-Rouge, Mgr Taché, décrivait dans ses *Esquisses* les admirables ressources du grand Occident canadien. Cette découverte a fait grand bruit. L'Angleterre a compris l'avenir de ces immenses contrées ; la Confédération canadienne a acquis le Nord-Ouest, et l'Amérique s'est émue de la révolution économique qui menace New-York, Chicago, etc. De tous ces territoires, le plus intéressant est la province de Manitoba, située au centre du continent, à égale distance des océans, sur le trajet du Trans-continental canadien. Annexée en 1870, elle comptait alors 12,000 âmes ; en 1881, elle avait 66,000 habitants, et l'émigration annuelle dépasse 20,000 âmes. La substantielle étude de M. Elie Tassé énumère de nombreux documents qui permettent d'apprécier les conditions naturelles de climat et de fertilité de cette contrée, les ressources de sa production, le réseau de ses rivières et les chemins de fer qui y conduisent ; de connaître l'autonomie politique et la liberté religieuse dont jouissent les habitants, ainsi que l'organisation du culte et des écoles ; de comparer le régime de la propriété, le prix des terres, le coût des denrées et le prix des salaires ; enfin de juger l'avenir de cette province par les progrès qu'elle a déjà réalisés en quelques années.

Combien il serait désirable que notre France, désabusée des compétitions continentales qui lui ont si mal réussi depuis deux cents ans, tournât ses regards vers cette terre qui aurait pu être française, qui offre à nos capitaux comme à notre activité de si larges horizons, et sur laquelle nous retrouverions, jouissant des libertés vraies et affranchis des inimitiés de race, des compatriotes unis à nous par la foi, par la langue et par les souvenirs.

A. DELAIRE.

REVUE POLITIQUE.

Nous avons passé, sans transition presque, de la température agréable de l'automne aux froids rigoureux de l'hiver. En trois ou quatre jours, notre fleuve, libre jusqu'alors, s'est couvert de glaces. La neige est aussi tombée en abondance. Et nous attendons avec impatience que le froid ait solidifié la surface de notre majestueux St-Laurent, de manière à permettre aux voitures et même aux lourds convois de nos chemins de fer d'y circuler en toute sécurité.

* * *

La politique provinciale a encore eu les honneurs du mois. Elle a monopolisé l'attention publique.

Depuis la vente du chemin de fer du nord, et surtout depuis l'hégire de M. Chapleau à Ottawa, de profondes divisions se sont manifestées dans le parti conservateur. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que le parti libéral s'est laissé lui aussi, entraîner par ce vent de désunion et que les deux nuances principales que l'on distingue dans ses rangs sont en hostilité ouverte.

J'ai déjà indiqué quelles sont les causes réelles de la scission qui se produit dans les rangs conservateurs. Je vais énumérer brièvement aujourd'hui les causes immédiates qui ont accentué la division et l'ont faite ce qu'elle est actuellement :

D'abord la vente du chemin de fer du gouvernement, et principalement de la partie située entre Québec et Montréal. L'acrimonie qui s'est alors glissée dans les discussions ne s'est guère ralentie depuis.—Ensuite est venu le départ de M. Chapleau pour Ottawa, malgré les promesses de l'ex-premier ministre.—Le choix de M. Mousseau comme chef de l'administration québécoise n'a pas été favorablement accueilli ; le mécontentement n'a fait que s'accroître lorsque

le nouveau ministre s'est choisi pour collègues des hommes impopulaires.—Quelques temps après a paru une brochure politique qui a exercé sur l'opinion publique une influence considérable.—En dernier lieu arrive la nouvelle de l'acquisition par le Grand-Tronc de la majorité des actions de la Compagnie du Chemin de fer du Nord. Les journaux, pris par surprise, discutent ce dernier événement avec un embarras évident.

On n'a cessé de dire, depuis six mois, que le ministère Mousseau n'était que temporaire et qu'il subirait, avant la rentrée des Chambres, des modifications radicales. On a parlé—et avec raison, je crois—de propositions faites par le premier ministre aux chefs de la fraction mécontente, par le moyen d'intermédiaires, bien entendu. La coalition avec les chefs du parti libéral aurait eu aussi, au dire des journaux, des moments de faveur dans les sphères ministérielles.

Rien de semblable ne s'est fait. Et on annonce que le dix-huit de janvier, M. Mousseau rencontrera les députés provinciaux avec son ministère tel que constitué. Le premier ministre aurait-il rencontré, dans ses négociations, des difficultés imprévues et insurmontables ?

La coalition avec MM. Mercier et Langelier répugnait aux conservateurs. De l'autre côté, l'entente avec MM. Ross, Beau-bien etc., ne pouvait se faire par un simple partage de portefeuilles. Ces derniers ne pouvaient entrer sans conditions dans un ministère qui a accepté ouvertement la responsabilité d'une politique à laquelle ils se sont fortement opposés il y a quelques mois.

La coalition souriait beaucoup à une partie du groupe libéral ; mais elle ne plaisait pas aux radicaux. Deux des organes de ce parti se sont fait la guerre à ce sujet. Dernièrement, l'*Electeur* de Québec, journal qui reçoit les inspirations de M. Langelier, s'est rallié aux coalitionnistes. M. Langelier est même allé jusqu'à N-York saluer MM. Sénécal et Chapleau revenant d'Europe. Une fraction du groupe libéral de Montréal a manifesté les mêmes tendances ; on l'a vue prêter main-forte à M. Mousseau dans le comté de Jacques-Cartier et montrer en quelques occasions son bon vouloir à l'égard du nouveau ministère. On dit même que M. Mercier

n'a entrepris la contestation de l'élection du premier ministre que dans le but de hâter, par ce nouveau moyen d'intimidation, la réalisation de ses vœux coalitionnistes.

Toutes ces rumeurs ont fait place à la grande sensation causée par la nouvelle que le Grand-Tronc était devenu maître du chemin de fer du Nord. Ce fut comme un coup de théâtre ; ce dénouement n'avait pas été préparé.

Le public n'a cessé de s'intéresser grandement à cette propriété qui a coûté à la province plus de treize millions de dollars. Il était resté, de l'ensemble des faits et des discussions, une impression générale : c'est que M. Sénécal ne garderait pas le chemin et qu'il ne l'achetait que pour le revendre. On s'attendait à une transaction prochaine quelconque.

On savait que la compagnie du chemin de fer du Pacifique convoitait cette voie ferrée. Les journaux nous parlaient, de plus, des négociations de M. Sénécal avec un syndicat de capitalistes français. La partie devait se jouer, selon les apparences, entre ces deux puissances. Ceux qui ont suivi attentivement les débats animés de la législature sur la ratification de la vente du chemin de fer du Nord, attendaient l'événement, de quelque côté qu'il arrivât, afin de juger si le ministère Chapleau avait eu tort ou raison d'accepter pour prix de cette propriété une somme de quatre millions de dollars.

Révenu de Paris, M. Sénécal entra en pourparlers avec les directeurs de la compagnie du Pacifique. Ne trouvant pas leurs offres assez élevées ni ses profits assez forts, il se tourna vers le Grand-Tronc et lui offrit les parts-actions qu'il contrôlait, moyennant une prime considérable. La quotité de cette prime n'est pas connue, mais on dit que, pour le total des actions de la compagnie, elle dépasserait le chiffre de un million de dollars. M. Sénécal contrôlait la majorité des parts ; le Grand-Tronc accepta et se trouva pratiquement le maître de cette voie ferrée.

Les directeurs de la compagnie du chemin de fer du Pacifique ne cachèrent point leur mécontentement. Ils firent savoir immédiatement au Conseil-de-Ville de Montréal, qu'ils ne voulaient plus s'engager à construire dans les limites de la

ville, la splendide gare dont ils avaient parlé. Leur rivale—la compagnie du Grand-Tronc—se trouve, en vertu du contrat de vente de la section occidentale du chemin de fer du Nord, en droit de profiter des améliorations, et même de faire circuler ses chars sur tout le parcours du chemin transcontinental.

On dit que la compagnie du Pacifique songe maintenant à jeter un pont sur le St-Laurent et à diriger le commerce de l'Ouest vers un port des Etats-Unis, en évitant Montréal et la province de Québec. Ce n'était certes pas là le but du transcontinental; jamais notre province n'aurait consentie à verser autant de millions pour cette entreprise, si elle eut pu prévoir que les bénéfiques naturels en seraient détournés au profit des Yankees.

L'émoi ou plutôt la stupeur causée par le coup de main du Grand-Tronc ne s'est pas encore dissipé. Les organes ministériels tant à Montréal qu'à Québec ne savent trop comment prendre la chose. On voit avec stupéfaction s'étendre le monopole de cette compagnie détestée.

La session provinciale vient plus tôt qu'on ne l'attendait. Preuve, disent les organes officiels, que le ministère ne craint pas de rencontrer les députés de la nation. M. Mousseau n'eut rien gagné à attendre: les mécontentements ne seraient pas effacés ou affaiblis. Il faut que le ministère soit sûr de sa majorité ou qu'il se retire. Il n'y a pas de doute que, sur plus d'une question, la majorité se scindra. Les uns vont jusqu'à prévoir une crise ministérielle et à mentionner les noms de députés qui se montreront hostiles; les autres disent, au contraire, que la majorité de la députation suivra docilement la direction qui lui viendra du ministère.

Montréal subit l'une de ces grèves qui désolent les centres manufacturiers des Etats-Unis et de l'ancien continent. Les cordonniers-monteurs ont formé une association dans le but apparent de se protéger mutuellement, mais dans l'intention plus réelle d'imposer leurs volontés aux patrons. Il y a quelque temps, ils ont demandé une augmentation de salaire

qui leur a été accordée. Mais ils vont jusqu'à vouloir enlever pratiquement aux manufacturiers la liberté d'employer des ouvriers qui n'appartiennent pas à leur société. Ils ont résolu dernièrement de ne pas travailler pour un patron qui ne voulait pas laisser aux ouvriers enrolés dans leurs rangs le monopole du travail. Les manufacturiers de chaussures ont résolu de se protéger contre des exigences aussi déraisonnables; et, pour couper le mal à sa racine, ils refusent de l'ouvrage à tout ouvrier qui n'abandonne pas la société en question. La grève dure déjà depuis près d'un mois; plusieurs centaines de familles se trouvent réduites à l'indigence. Il est à espérer que cet état fâcheux ne se prolonge pas longtemps, et surtout que de pareilles tentatives ne se renouvellent pas.

* * *

Une commission d'enquête fait une investigation dans l'administration des Commissaires d'École de Montréal. Les plaintes, depuis quatre ou cinq ans, ont été fréquemment renouvelées dans la presse. Aux deux dernières sessions de la législature les commissaires avaient demandé une augmentation considérable de la taxe scolaire,—seul moyen, disaient-ils, d'aquitter leurs dettes. Cette augmentation leur fut refusée la première fois par la Chambre basse, la seconde fois par le Conseil Législatif.—Des députations de citoyens étaient allées à Québec s'opposer à toute législation à cet effet. Tout le monde désirait une enquête.

Une commission fut commencée. Mais sa composition fut immédiatement l'objet de critiques. Le Conseil-de-ville blâma le choix de M. Ouimet, surintendant de l'éducation comme président de la commission. Plusieurs journaux exprimèrent la même opinion et critiquèrent les premiers procédés de la commission. Cette enquête sera longue.

Le six décembre, les regards se sont détournés un instant des affaires terrestres pour contempler un phénomène astronomique. La planète Venus a passé sur le disque du soleil. Nous n'avons presque rien vu; les nuages s'étaient permis ce jour là de s'interposer entre nos yeux et les astres en con-

jonction. Mais les astronomes et les savants échelonnés à tous les degrés de latitude depuis les mers australes jusqu'aux plus froides régions boréales, ont suivi avec une attention soutenue les diverses phases du phénomène. Il nous feront part de leurs observations.

La législature d'Ontario fait sa dernière session avant les élections générales. Le discours du trône attire la discussion sur la délimitation des pouvoirs entre le parlement central et les législatures des provinces. Au Manitoba se discute également cette question ; le ministère Norquay l'a soumise au peuple. Il nous paraît évident que la centralisation sera avant longtemps le terrain sur lequel se livreront les grands combats des partis.

L'Italie—si on ajoute foi aux dépêches du câble—sortant la première de cette espèce de somnolence léthargique de la diplomatie, s'est mise en tête de convoquer une conférence européenne sur les affaires d'Egypte..... et de la Tunisie. Elle a encore tout cela sur le cœur.

L'Angleterre ne s'émeut pas de cette proposition. Elle se sent maîtresse en Egypte et elle compte bien y rester. Que l'Italie en fasse son deuil. Mais la France avait des droits acquis et reconnus sur les bords du Nil, qu'aura-t-elle en compensation ? C'est le sujet des négociations qui s'échangent entre Londres et Paris.

La France a des difficultés en Tunisie, en Egypte, à Madagascar, au Congo, dans toutes ses colonies africaines en un mot. Elle a aussi en perspective une expédition militaire au Tonquin, dans l'Indo-Chine.

Mais sur tout cela, les Chambres qui siègent à Paris débattent peu. Bien d'autres soucis les occupent. Les radicaux font une guerre acharnée à tout ce qui touche de près ou de loin au catholicisme. Pour le moment, c'est le budget des cultes qui excite leur ire. Incapables d'arriver immédiatement à une suppression complète, ils s'acharnent à

chaque item et ne le laissent passer qu'après avoir tenté, de toute manière, de le faire réduire.

C'est la haine qui les pousse et non l'économie. Chaque malle nous apporte la preuve que les républicains de toute nuance ne refusent pas d'émerger au budget quand l'occasion s'en présente.

L'incident le plus drôle de la discussion des finances françaises a été l'erreur de calcul commise par M. Tirard. Il s'était trompé de cent millions de francs ! Le déficit était comblé ! L'illusion n'a pas duré longtemps et le ministre des finances a dû admettre que sur le chiffre annoncé, il manquait cent millions.

Le groupe Gambetta vient de lancer un nouveau programme. Article principal : l'élection d'un militaire à la présidence de la République. M. Grévy est trop pacifique. On s'est demandé quel est l'heureux mortel qui serait tombé sous les regards de l'ex-président de la Chambre, et l'on a présumé que ce devait être le général Camponon. Ce programme est l'aveu implicite que la France républicaine n'a pas su maintenir son prestige extérieur.

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE DES CANADIENS-FRANÇAIS, 1608-1880 par Benjamin Sulte.
Ouvrage orné de portraits et de plans. Tome II. Montréal.
Wilson & Cie, Editeurs, 89 rue Saint-Jacques. 1882.

Dans la livraison du mois d'août, nous rendions compte aux lecteurs de la *Revue Canadienne* du premier volume de l'ouvrage de M. Sulte. Nous avons maintenant sous les yeux le tome deuxième de l'*Histoire des Canadiens-Français*. L'auteur part de l'année 1618 et conduit le lecteur jusqu'à l'an 1646. C'est une des époques les plus importantes de l'histoire du Canada, car nous y voyons la formation de la nouvelle colonie ainsi que l'établissement, dans la Nouvelle-France, des premiers colons qui furent la souche de la race canadienne-française. Disons d'abord que M. Sulte se montre fidèle au plan qu'il avait tracé dans la préface de son premier volume. Il s'est proposé d'écrire surtout l'histoire des canadiens-français, de ces colons qui entreprirent de défricher la vallée du Saint-Laurent. Ainsi à mesure que les premiers *habitants* s'établissent dans le pays, M. Sulte nous donne non seulement leurs noms, mais aussi ceux de leurs parents, de leurs épouses et enfants. Il les suit dans leurs voyages, il enregistre les principaux événements de leur vie et il indique même l'endroit où se trouve maintenant leur descendance. C'est là le grand mérite et la raison d'être de l'ouvrage de M. Sulte.

On ne peut guère analyser un livre comme celui de M. Sulte. Nous nous contenterons de feuilleter ce deuxième volume en indiquant au lecteur, non les événements qu'il connaît déjà, mais les appréciations qui sont plus spécialement la propriété de l'auteur. M. Sulte se place au point de vue des *habitants*, c'est à dire des défricheurs du pays; c'est l'idée dominante de son ouvrage. Il se demande continuellement si telle ou telle démarche était pour l'avantage bien entendu des colons, ou pour celui des marchands et des traiteurs; c'est là, pour ainsi dire, la pierre de touche et la base de toutes ses appréciations. "Les Canadiens-français," dit-il, "descendent de l'*habitant* et non pas de l'*hivernant*. Ce der-

“nier était aux gages des compagnies de traite ; après trois ou quatre années, il retournait en France. L’habitant était celui qui prenait une terre, se fixait à demeure dans le Canada et y laissait ses enfants ; dès les jours de Champlain, on le distingua de l’hivernant. Abatteur de la forêt, conquérant du sol par la charrue, milicien dans les heures de danger, croyant aux destinées du Canada comme les Gaulois ses pères avaient cru à l’avenir de leur noble patrie, l’habitant est la souche unique du peuple canadien-français.” (1)

Voyons maintenant les appréciations. La question des huguenots est l’écueil de tous les protestants qui ont écrit sur l’histoire du Canada, même des plus favorables. Et pourtant il fallait empêcher à tout prix que les guerres religieuses qui désolaient la vieille France ne portassent des entraves à l’établissement du Canada. Les huguenots qui sont venus au Canada ne se sont jamais occupé de colonisation, mais uniquement de commerce. “La moitié des marchands, ou bailleurs de fonds,” dit M. Sulte, “étaient huguenots et voyaient avec déplaisir la détermination de Champlain d’introduire les catholiques dans la Nouvelle-France. Ils se montraient tout aussi hostiles aux projets de colonisation. Comment expliquer leur attitude de manière à satisfaire les écrivains protestants de nos jours qui ne cessent de se lamenter sur le prétendu absolutisme des amis de Champlain ? A-t-on jamais prouvé que les huguenots voulussent fonder ici une colonie digne du nom, c’est à dire permanente, stable, agricole, susceptible de se suffire à elle-même ? Nous avons, au contraire, cent témoignages qui démontrent leur opposition à tout ce qui ne tenait point immédiatement au commerce. Pourquoi donc méconnaître les faits ? Si on eût écouté les huguenots, le Canada ne se fût ni défriché, ni peuplé.” (2)

M. Sulte trace un tableau bien animé de la vie et des travaux des premiers colons de la Nouvelle-France. “Les rigueurs du climat canadien,” dit-il, “n’effrayaient personne. L’intense chaleur de nos étés n’affaiblissait point les courages. Après avoir bravé les moustiques et les coups de soleil, le bûcheron voyait venir l’hiver avec tranquillité. C’était un changement de scène qui s’offrait à ses regards et d’autres combats à livrer aux éléments. Les journées étaient plus courtes, tant mieux : la santé se dédoublait ; les soirées s’allongeaient, tant mieux encore : la causerie et les chansons y gagnaient. Que de récits

(1) Page 10.

(2) Page 3.

“ de la vieille France circulaient parmi nos gens ! Comme on se
 “ se sentait vivre et comme il était bon à respirer, l'air vivifiant
 “ de la Nouvelle-France.

“ Les hirondelles une fois parties, la neige tombait à gros
 “ flocons, le vent sifflait dans les grands arbres, le feu tenait com-
 “ pagnie au laboureur désœuvré—mais on est jamais désœuvré
 “ lorsqu'on est Français et que les voisins n'ont rien à faire.
 “ Comme les oiseaux blancs qui peuplent nos hivers, nous savons
 “ tirer parti de tout. Le plaisir change de forme suivant les pays.
 “ Voyez-vous ces chanteurs frileux qui s'envolent aux souffles de
 “ de l'automne ? Ce ne sont pas, les oiseaux de neige ni les Cana-
 “ diens. Attendez quelque temps, ces derniers feront leurs délices
 “ des tourbillons de Noël, des avalanches de février et des glaces
 “ de la rude saison... On éteindra la gaité canadienne le jour où
 “ l'on aura changé le naturel des oiseaux blancs.” (1)

Après avoir raconté la fondation du collège des Jésuites de Québec en 1635, M. Sulte ajoute : “ Ainsi commença humblement l'université qui porte, de nos jours, le nom de Laval.” Nous avons toujours cru que le Séminaire de Québec, fondé bien après par Mgr de Laval, réclamait la paternité de l'Université de Laval. M. Sulte pourra sans doute nous éclaircir sur ce point. (2).

M. Sulte consacre tout un chapitre à l'examen de la tenue seigneuriale, telle qu'établie dans ce pays par la compagnie des Cent Associés. Il démontre que loin d'avoir donné lieu à des abus, elle était au contraire le seul moyen de défricher, de coloniser la Nouvelle-France. Les seigneurs canadiens étaient les vrais amis du peuple, ils travaillaient eux-mêmes à ouvrir à la culture les terres de leurs seigneuries, et dans le danger, ils protégeaient leurs censitaires contre les embûches des Iroquois. M. Sulte défend les seigneurs canadiens contre les accusations de certains écrivains de nos jours. “ Des seigneurs,” dit-il, “ dont les femmes et les filles labouraient la terre ; des seigneurs qui, à leur mort, laissaient leurs familles aux prises avec la pauvreté ; des seigneurs dont la vie entière était consacrée aux plus rudes travaux—et on a eu l'aplomb de les comparer aux courtisans de Versailles ! Nous voyons en eux, au contraire, des fondateurs, des travailleurs, des patriotes. Tout le dix-septième siècle est employé utilement par ces hommes dévoués ; ils éclaircissent la forêt, ils créent des établissements

(1) Page 74.

(2) Dans tout le cours de ce volume M. Sulte témoigne hautement du dévouement des Jésuites et des services qu'ils rendirent à la Colonie. Nous tenons à faire cette remarque parce que nous nous réservons d'apprécier le jugement que l'auteur porte sur ces religieux dans les premières livraisons du tome troisième.

“ stables, ils exécutent, en un mot, ce que le roi ne veut pas faire, et ce que les compagnies privilégiées eussent dû accomplir, comme elles y étaient obligées par leurs chartes.” (1)

M. Sulte raconte dans tous ses détails l'histoire de la fondation de Montréal, l'un des plus beaux épisodes des nos annales. Il cite toutes les pièces officielles qui se rapportent à la cession de l'île de Montréal. Mais puisque nous avons prononcé le mot de pièces officielles, M. Sulte nous permettra-t-il de lui faire une petite observation ? Nous rencontrons dans le cours de son ouvrage de longues pages de ce vieux style notarié qui ne ressemble en rien aux chef d'œuvres littéraires du dix-septième siècle. M. Sulte ne pourrait-il pas publier ces documents en note ou bien à la fin de chaque volume ? Il me semble que l'intérêt y gagnerait et le lecteur saurait toujours où trouver les autorités. Cependant c'est là, je le conçois, purement une matière de goût et, comme on le sait, chacun le sien !

Se plaçant toujours au point de vue des *habitants*, M. Sulte se montre un peu sévère à l'égard de la compagnie des cent associés. “ Les membres de cette association,” dit M. Sulte, “ méritent toute la censure de l'histoire : ils ont constamment manqué à leur parole et opéré sous de faux prétextes. A lire les pièces qu'ils ont signées, telles que lettres aux missionnaires, contrats de toute nature, on les croirait inspirés du plus noble et du plus religieux sentiment ; mais tout se borne aux mots..... Le Canada était un pays à exploiter—on l'exploitait. Fallait-il mentir pour conserver ce riche monopole—on mentait. Dans ce calcul, l'habitant seul ne comptait pas ; cependant il était l'unique homme qui eut la justice et le patriotisme de son côté ; mais on entravait sa marche, au lieu de l'aider..... C'est à peine si de tous les Associés, on en voit quatre qui prirent leur devoir au sérieux.” (1)

Nous avons multiplié les citations pour permettre au lecteur de juger de lui-même ce deuxième volume de l'*Histoire des Canadiens-français*. Nous y trouvons les portraits de L'hon. L. J. Papineau, du Col. Chs. M. de Salaberry, de Robert Cavalier de la Salle et de Frontenac et de messieurs : L'Hon. Barthelemy Joliette, Denis Benjamin Viger, Sir Geo. E. Cartier, Sir L. H. Lafontaine, L'Hon. L. S. Morin, L'Hon. A. P. Caron, Sir Hector L. Langevin, L'Hon. J. A. Mousseau, et du Lt.-Col. Ant.-Chartier de Lotbinière Har-

(1) Page 106, 6.

(2) Page 149. Ce jugement nous paraît trop sévère. Il faut tenir compte des obstacles que rencontra la compagnie. En se plaçant toujours au point de vue des habitans. M. Sulte s'expose à faire un plaidoyer plutôt qu'une histoire.

wood. On rapproche toujours les hommes de différentes époques ! Il y a aussi le *fac simile* d'un plan du Fort St. Louis de Québec, fait en 1683 par Jean-Baptiste Franquelin.

MM. Beauchemin et Valois, libraires de cette ville, viennent de publier une nouvelle édition en quatre volumes de l'histoire du Canada par Garneau, précédée d'une notice biographique de l'historien par l'Hon. P. J. O. Chauveau. Nous rendrons compte au lecteur de cet ouvrage, aussitôt que nous l'aura envoyé.

P. B. MIGNAULT

Il y a aussi le *fac simile* d'un plan du Fort St. Louis de Québec, fait en 1683 par Jean-Baptiste Franquelin. MM. Beauchemin et Valois, libraires de cette ville, viennent de publier une nouvelle édition en quatre volumes de l'histoire du Canada par Garneau, précédée d'une notice biographique de l'historien par l'Hon. P. J. O. Chauveau. Nous rendrons compte au lecteur de cet ouvrage, aussitôt que nous l'aura envoyé.

Il y a aussi le *fac simile* d'un plan du Fort St. Louis de Québec, fait en 1683 par Jean-Baptiste Franquelin. MM. Beauchemin et Valois, libraires de cette ville, viennent de publier une nouvelle édition en quatre volumes de l'histoire du Canada par Garneau, précédée d'une notice biographique de l'historien par l'Hon. P. J. O. Chauveau. Nous rendrons compte au lecteur de cet ouvrage, aussitôt que nous l'aura envoyé.

Il y a aussi le *fac simile* d'un plan du Fort St. Louis de Québec, fait en 1683 par Jean-Baptiste Franquelin. MM. Beauchemin et Valois, libraires de cette ville, viennent de publier une nouvelle édition en quatre volumes de l'histoire du Canada par Garneau, précédée d'une notice biographique de l'historien par l'Hon. P. J. O. Chauveau. Nous rendrons compte au lecteur de cet ouvrage, aussitôt que nous l'aura envoyé.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE

TOME DEUXIÈME—XVIIIe de la Collection.

1882.

JANVIER.

PAGES.

L'Ignorance des Anglais.....	5
Le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle et la Fondation de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.....	11
Angéline de Montbrun.....	26
Notre Nid (Chansonnette).....	36
Classiques et Romantiques.....	37
Causerie Scientifique.....	47
Causerie Musicale (l'Orgue).....	53
Revue Politique.....	59

FÉVRIER.

Procès Criminels à Québec au XVIIe siècle.....	55
Classiques et Romantiques.....	79
Angéline de Montbrun.....	91
Le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle et la Fondation de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.....	103
Au Dr H..... (Epître légère).....	115
Causerie Scientifique.....	117
Revue Politique.....	121

MARS.

Le Drapeau de Carillon.....	129
Procès Criminels à Québec au XVIIe siècle.....	140
Le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle et la Fondation de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.....	151

TABLE DES MATIERES

765

PAGES.

Classiques et Romantiques	158
Angéline de Montbrun.....	169
Ne Pleurez Pas ! Sur la Tombe de ma Sœur Juliette (Poésie).....	182
Causerie Musicale (l'Orgue).....	183
Revue Politique.....	186
Bulletin Bibliographique.....	192

AVRIL.

Les Catacombes de Rome.....	193
L'Abbé Faillon.....	252
Classiques et Romantiques	211
Procès Criminels à Québec au XVIIe siècle.....	216
Angéline de Montbrun.....	229
Causerie Scientifique.....	242
Revue Politique.....	249
Bulletin Bibliographique.....	255

MAY.

A Travers mes Livres.....	257
Les Catacombes de Rome.....	267
Châteaubriand et la Renaissance Chrétienne au XIXe siècle.....	278
La Littérature Canadienne à l'Etranger.....	289
L'Institut Royal du Canada.....	295
La République de Saint-Marin.....	301
Causerie Musicale (l'Orgue) (<i>Suite et fin</i>).....	310
Revue Politique.....	314

JUIN.

A Travers mes Livres.....	321
Les Bords du Rhin (Causerie).....	329
Les Catacombes de Rome.....	342
Conservez vos Chansons (Poésie).....	353
Châteaubriand et la Renaissance Chrétienne au XIXe siècle.....	355
Angéline de Montbrun.....	363
Causerie Scientifique.....	373
Revue Politique.....	377

JUILLET.

PLANS.

Les Bords du Rhin (Causerie).....	385
Les Catacombes de Rome.....	395
Notion de la Liberté.....	405
Angéline de Montbrun.....	418
De l'Utilité des Corps Religieux au Canada.....	427
La Tenure Seigneuriale.....	437
Revue Politique.....	444

AOÛT.

La Tenure Seigneuriale (<i>Suite et fin</i>).....	449
Notion de la Liberté (<i>Suite et fin</i>).....	463
De l'Utilité des Corps Religieux au Canada.....	477
La Création de l'Homme (Tradition Slovène) (Poésie).....	487
La Littérature Canadienne à l'Étranger.....	488
Angéline de Montbrun (<i>Suite et fin</i>).....	495
Chronique Littéraire.....	500
Revue Politique.....	509

SEPTEMBRE.

Les Ursulines au Lac Saint-Jean.....	513
De l'Utilité des Corps Religieux au Canada (<i>Suite et fin</i>).....	519
Huit Jours en Hollande.....	531
Si Dieu m'avait fait Roi (Poésie).....	542
Une Étrangère.....	544
La Littérature Canadienne à l'Étranger.....	558
Causerie sur les Arts.....	563
Revue Politique.....	569

OCTOBRE.

Frédéric Ozanam.....	577
Une Étrangère.....	592
Colbert et la Nouvelle-France.....	607
Poutrincourt.....	621
Revue Politique.....	633
Bulletin Bibliographique.....	638

TABLE DES MATIÈRES

767

NOVEMBRE.

	PAGES.
Frédéric Ozanam.....	641
Une Etrangère.....	655
Les Centenaires.....	675
Antoine de Lamothe-Cadillac.....	680
Le Suicide.....	683
La Littérature Canadienne à l'Etranger.....	688
Revue Politique.....	691
Bulletin Bibliographique.....	700

DÉCEMBRE.

Frédéric Ozanam.....	705
Une Etrangère.....	714
L'Edit contre les Jureurs et les Blasphémateurs.....	732
La Duchesse d'Aiguillon.....	735
La Littérature Canadienne à l'Etranger.....	747
Revue Politique.....	752
Bulletin Bibliographique.....	759
Table des Matières.....	764